

SOCIÉTÉ



L'ombre de Bouchard sur le PQ

La popularité de Lucien Bouchard menace-t-elle de déstabiliser le leadership de Jacques Parizeau et de diviser les souverainistes? Une analyse de Pierre O'Neill.

Page B-1

Le débat de l'énergie du Nord

Le projet de Grande Baleine, malgré sa modestie relative, suscite un âpre débat. Un prélude à la grande bataille des prochaines années sur le développement de l'énergie du Nord. Un reportage de Louis-Gilles Francoeur.

Page B-1

SOMMAIRE

Éditorial

Après vingt-quatre ans de chicanes stériles, un jugement de la Cour d'appel permet d'espérer une restructuration scolaire intelligente à Montréal. Mais la bataille politique continue. L'éditorial de Lise Bissonnette.

Page A-10

De Klerk

repart satisfait

Le président sud-africain Frederik de Klerk repart satisfait de sa visite de deux jours aux États-Unis, doté du soutien du président George Bush, mais sans avoir dissipé le scepticisme des parlementaires américains.

Page A-7

Libre-échange

avec le Mexique?

Le Canada n'a pas le choix. S'il ne participe pas aux négociations de libre-échange prévues entre le Mexique et les États-Unis, cela signifie « perdre des places », soutient l'Association des manufacturiers canadiens.

Page A-5

Nouvelle grève générale en Grèce

Des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés hier au centre d'Athènes, au premier jour d'une nouvelle grève générale de 48 heures.

Québec réduit les dépenses

Comme prévu, le président du Conseil du trésor M. Daniel Johnson a annoncé que le gouvernement du Québec entreprend un vaste mouvement de coupures des dépenses pour compenser entre autres les frais encourus durant la crise amérindienne.

Page A-3

Les Warriors d'Oka se rendent

Caroline Montpetit

LA CRISE amérindienne a connu son dénouement hier, après 78 jours de siège, lorsque la cinquantaine de Warriors, de femmes et d'enfants, et la dizaine de journalistes confinés dans le centre de désintoxication de Kanesatake se sont rendus — dans la plus grande confusion — à la police militaire de l'armée canadienne.

Seize femmes, six enfants et vingt-huit hommes ont été arrêtés par l'armée avant d'être acheminés à la prison de Farnham.

Cette reddition s'est amorcée peu après qu'un consensus se fut dégagé en fin d'après-midi entre les représentants Oneidas de la Confédération des six-nations, du bureau de Pointe-Claire, les Warriors du centre de désintoxication de Kanesatake et les quartiers généraux de l'armée canadienne, via la « ligne rouge » mise en place à cette fin.

Le premier ministre Bourassa a refusé de commenter les événements, hier soir, préférant attendre la fin des opérations. Ottawa réservait également ses commentaires.

Selon les informations qui avaient circulé pendant toute la journée d'hier, la reddition devait se faire aujourd'hui.

Plusieurs Mohawks, dont bien des femmes et des enfants, ont d'abord tenté de s'échapper du refuge avant d'être interceptés par les soldats de l'armée canadienne.

Le groupe de personnes, qui comptait quelques journalistes, s'est embarqué à bord de deux autobus de la police militaire en direction de la base de Farnham, transformée par décret en prison par le gouvernement du Québec.

À 20h, les autobus ont quitté les lieux, escortés de plusieurs véhicules de la SQ. Ils ont emprunté la route en direction de Saint-Placide, plutôt que celle d'Oka, probablement pour éviter de compliquer la tâche des policiers qui avaient dressé des barrages pour s'assurer que des Mohawks ne s'étaient pas échappés. Ces gens ont été conduits à Farnham.

Voir page A-2: Warriors



Dans la confusion, certains Warriors se sont échappés mais ont été rattrapés sur la route 344 par des membres de la Sûreté du Québec. D'autres se sont rendus jusqu'au barrage de la Sûreté du Québec en bas de la côte où les attendaient des proches et des Mohawks vivant au village.

PHOTO JACQUES NADEAU

Saddam refuse de baisser pavillon

NEW YORK, Nations Unies (AFP) — L'Irak a menacé de pendre des Américains non diplomates réfugiés à l'ambassade des États-Unis à Bagdad, au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution étendant au trafic aérien l'embargo décrété contre Bagdad.

Face à la communauté internationale qui vient d'accentuer son isolement en lui imposant un embargo aérien, l'Irak ne baisse pas la garde et « pourrait avoir recours à la force militaire en réponse aux sanctions » a estimé hier le secrétaire américain à la Défense Dick Cheney.

« Nous pourrions voir dans les menaces du président irakien des derniers jours qu'il pourrait avoir recours à la force militaire en réponse aux sanctions », a déclaré M. Cheney, lors d'une intervention devant des économistes américains.

Après que le président irakien

Saddam Hussein eut qualifié, dans son message au peuple américain, quelques heures avant le vote du Conseil de sécurité des Nations Unies, le projet d'embargo aérien contre l'Irak de « barbare, inhumain et injuste », le président de l'Assemblée nationale irakienne M. Saadi Mahdi Saleh a annoncé mercredi qu'il « pourrait y avoir du changement » dans la situation des Occidentaux retenus par l'Irak.

Une confusion certaine entoure l'interprétation de cette résolution 670, ce qui entraîne de la part de la Jordanie une valse hésitation concernant l'interdiction des vols de la compagnie aérienne civile irakienne Iraqi Airways.

Le secrétaire d'État américain James Baker a déclaré hier, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, que l'Irak

Voir page A-2: Saddam

Mulroney a l'assurance que la Reine lui donnera le feu vert

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

SI LE PREMIER ministre Brian Mulroney en fait la demande, la Reine donnera le feu vert à la nomination de huit sénateurs supplémentaires pour permettre au gouvernement de reprendre le contrôle de la Chambre haute.

Ottawa a obtenu privément cette assurance de la Couronne britannique, hier, tandis que de Londres un porte-parole du Palais de Buckingham indiquait que la Souveraine n'avait pas l'intention, dans ce cas-ci, de déroger à la convention qui veut qu'elle suive les conseils du premier ministre canadien.

L'article 26 de la Constitution,

auquel le gouvernement envisage de recourir pour rempaler ses rangs au Sénat en prévision du vote sur la TPS, requiert au préalable le consentement de la Reine. Les précisions en provenance de Londres éliminent le principal obstacle juridique à son utilisation.

Mais le gouvernement a fini par se donner encore une journée ou deux avant d'amorcer sa contre-attaque au Sénat.

Hier, le premier ministre a dit à son caucus qu'il voulait avoir la certitude qu'il ne pouvait remporter autrement la bataille de la TPS au Sénat avant d'invoquer les pouvoirs d'exception que lui donne la Constitution.

Pendant que les conservateurs au Sénat continuent de retarder

délibérément les travaux, la poignée de sénateurs libéraux susceptibles de briser les rangs et d'appuyer la taxe font donc l'objet d'une cour assidue. Selon des sources conservatrices, une demi-douzaine d'entre eux pourraient finir par voter pour la taxe.

Ce qui n'a pas empêché le décompte en vue du vote final de commencer à la Chambre haute.

Hier après-midi, la majorité libérale au Sénat est parvenue à déposer le rapport qui préconise le rejet en bloc de la TPS.

En principe, les conservateurs comptent sur l'obstruction systématique de leurs troupes pour retarder le vote final au moins jusqu'à la semaine prochaine. Il n'y a pas de limites sur le nombre d'in-

Voir page A-2: Mulroney

Gagnon-Tremblay accuse Ottawa de trahir ses engagements en matière d'immigration

Pierre April
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La ministre québécoise des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, n'a pas digéré la décision du gouvernement fédéral de modifier les règles du programme touchant les immigrants-investisseurs.

« Il me semble qu'Ottawa a voulu corriger certaines lacunes de son programme dans d'autres provinces sans tenir compte de la spécificité du Québec », a déclaré hier la ministre lors d'un déjeuner-causerie organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie française au Québec.

Cette mésentente fédérale-provinciale a débuté lorsque la ministre de

l'Emploi, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration Mme Barbara McDougall a annoncé, à la mi-août à Ottawa, par le biais de la Gazette officielle, que les règles touchant les qualifications pour les immigrants-investisseurs au Canada allaient changer, faisant passer le montant minimum d'investissement de 250 000 \$ à 350 000 \$, sur une période de cinq ans, au lieu de trois partout au Canada.

Selon des statistiques émanant du ministère québécois, le Québec a attiré, depuis 1987, grâce à des règles distinctes et plus attrayantes contenues dans son programme d'investissement en valeurs mobilières et les efforts de ses quatorze missions à l'étranger, 40 % des avoirs des immigrants-investisseurs au Canada, soit un demi milliard de dollars, ajoutés aux 1,8 milliard \$ amassés grâce au recrutement des immigrants gens d'affaires et travailleurs autonomes durant la même période.

Le programme permet à des investisseurs de placer au Québec, par le biais de courtiers, un montant minimal de 250 000 \$ pour une période de trois ans dans des entreprises québécoises ayant un actif de moins de 35 millions \$ lorsqu'ils demandent leur visa de résidents permanents.

Avec l'entrée en vigueur du règlement fédéral le premier novembre, le Québec serait la seule province forcée d'accepter immédiatement des investissements de 350 000 \$ alors que les niveaux de 250 000 \$ et 150 000 \$ demeureraient en vigueur pour encore 18 mois dans les autres provinces.

Le fédéral qui a, selon Mme Ga-

gnon-Tremblay, réagi au succès québécois dans le domaine de l'immigration sélective à la demande des provinces moins favorisées devrait tenir compte du fait que « les changements proposés à répétition qu'il a fait subir à ce programme commencent sérieusement à en miner sa crédibilité ».

Au bureau de la ministre fédérale de l'Immigration, on suggérait hier à Mme Gagnon-Tremblay de ne pas sauter trop vite aux conclusions en déclarant que Mme McDougall est sensible aux arguments de son homologue, parce qu'elle ne veut aucunement mettre en péril le programme québécois.

Elle a suggéré d'attendre la fin des négociations entre les deux paliers de gouvernement avant de porter un

Voir page A-2: Gagnon-Tremblay



Mme Monique Gagnon-Tremblay

HUGO PLUS

Si vous ne connaissez pas HUGO, vous faites une grave erreur!

EN VENTE PARTOUT
Librairies • Magasins d'ordinateurs • Clubs Price

Distribué par LOGIDISQUE Inc.
1225, rue de Condo, Montréal (QC) H3K 2E4
Tél.: (514) 933-2225 FAX: (514) 933-2182

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Warriors

Les processus d'interrogatoire et d'arrestation des récalcitrants sera déterminé au cours des prochains heures entre la Sûreté du Québec et l'armée canadienne, a déclaré Richard Bourdon, des relations publiques de la Sûreté du Québec à Oka.

Selon les sources demeurent à l'intérieur du centre tout au long du siège, les Mohawks ont d'abord détruit un nombre indéterminé d'armes dans le feu « sacré » qui brûlait depuis plusieurs jours aux abords du centre, avant de se diriger à la file indienne vers la sortie du refuge aménagée par l'armée.

Les représentants de l'armée canadienne ont expliqué que les Mohawks devaient circuler calmement sur la route 344 vers la Pinède d'Oka, à l'intérieur d'un corridor aménagé par l'armée. Mais plusieurs femmes et enfants ont tenté de se disperser immédiatement après avoir quitté le périmètre établi autour du centre de désintoxication de Kanestake.

Plusieurs personnes se sont blessées au cours des escarmouches qui se sont ensuivies avec l'armée.

Dans la confusion, un véhicule de transport de troupe a failli écraser une femme et son enfant. Des femmes et enfants autochtones ont également tenté de franchir les barbelés et une jeune fille a même été blessée dans la bousculade.

Une dizaine de minutes plus tard, les soldats avaient pris le contrôle de la situation, non sans avoir eu à échanger de nombreux coups avec les Warriors, tout cela pendant que des drapeaux mohawks flottaient au milieu de l'attroupement.

L'armée a été avisée vers 17 h 50 des possibilités de reddition et a aménagé ses effectifs en conséquence, a affirmé le major Alain Tremblay.

L'un des leaders spirituels et négociateur Bob Antone a été pris au centre de la mêlée et a tenté de calmer les belligérants. Dans la confusion, certains Warriors se sont

échappés mais ont été rattrapés sur la route 344 par des membres de la Sûreté du Québec. D'autres se sont rendus jusqu'au barrage de la Sûreté du Québec en bas de la côte où les attendaient des proches et des Mohawks vivant au village.

Quelques Mohawks, dont Loran Thompson et le célèbre « Lasagne » Ronald Cross, tous deux recherchés par les autorités policières, ont également réussi à quitter le périmètre gardés par les soldats avant d'être interceptés au bas de la Côte Saint-Michel par les policiers de la Sûreté du Québec.

Selon Sylvain Julien, photographe français posté dans le centre de désintoxication depuis le début du siège, les journalistes ont également été avisés par les soldats des forces armées canadiennes qu'ils pourraient faire face à des accusations criminelles, pour avoir participé à une émeute.

Un photographe de la presse canadienne a également été menotté avant d'être emmené par les policiers de la Sûreté du Québec.

Au bureau de la nation mohawk de Kahnawake, on faisait état, au moment d'aller sous presse, d'une violente confrontation entre soldats et Mohawks, sur la route 207, aux abords du pont Mercier.

Saddam

avait demandé la liste des Américains non diplomates réfugiés à l'ambassade des États-Unis à Bagdad, menaçant de les pendre.

La note irakienne est « répugnante et nous la rejetons », a dit M. Baker à l'issue d'un entretien avec le ministre koweïtien des Affaires étrangères Sabah al Ahmad as Sabah.

Ces révélations sont intervenues au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 670 par 14 voix contre une (Cuba), ce qui a valu au ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze l'accusation irakienne de s'être laissé imposer le choix des États-Unis.

Elle est par ailleurs concomitante de l'annonce par Bagdad qu'il coupera les vivres à tous les étrangers bloqués en Irak et au Koweït à partir du 1er octobre, l'Irak affirmant ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins alimentaires pour cause d'embargo.

Alors que le comportement irakien a encore été dénoncé hier à la

tribune de l'Assemblée générale de l'ONU par l'ensemble des intervenants, une certaine confusion prévalait quant à l'interprétation de la résolution 670 sur l'embargo aérien.

Le texte ne précisant pas explicitement quels avions tombaient sous l'effet de l'embargo, le ministre jordanien des Affaires étrangères Marwan Kassem, dans un communiqué en marge de l'Assemblée, a d'abord annoncé que son pays arrêterait tous les vols d'Iraq Airways entre l'Irak et Amman.

En fin d'après-midi toutefois, le ministre rectifiait le tir, précisant que son pays « réexaminerait » la question à la lumière de la résolution 670.

Selon le secrétaire au Foreign Office britannique Douglas Hurd, et des sources diplomatiques françaises, ce sont uniquement les avions cargos qui sont concernés par l'embargo, les vols de passagers pouvant seulement être soumis à des vérifications.

Le nouveau communiqué jordanien affirme qu'au regard « du caractère obligatoire des résolutions du Conseil de sécurité, la Jordanie, fidèle à ses engagements en vertu de la Charte de l'ONU, respectera la résolution 670 et prendra les mesures nécessaires pour l'appliquer ».

« La Jordanie a continué à autoriser un nombre minimum de vols de la compagnie Iraqi Airways, pour des considérations humanitaires, facilitant la sortie des ressortissants étrangers de l'Irak et du Koweït. Toutefois, la situation concernant ces vols sera à présent réexaminée à la lumière de la résolution 670 du Conseil de sécurité », ajoute le communiqué.

Deux appareils d'Iraq Airways se sont posés hier à Amman après une déclaration du ministère jordanien des Transports annonçant le respect de l'embargo. Ces vols ont suscité de nombreuses interrogations à New York.

Le président américain George Bush a décidé de mettre en vente cinq millions de barils de pétrole de la Réserve stratégique américaine de pétrole afin de tester la capacité des États-Unis à faire face à une possible pénurie et pour contrer la spéculation, a annoncé hier la Maison-Blanche.

C'est la première fois que les États-Unis puisent dans cette réserve, créée en 1975 et qui, avec 590 millions de barils de pétrole, est la plus importante du monde, a précisé la Maison-Blanche.

M. Bush devait affirmer dans un discours hier soir à Chicago que les réserves de pétrole sont suffisantes pour répondre aux besoins des États-Unis malgré la crise du Golfe, mais que si la situation se détériorait, les États-Unis et leurs partenaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie étaient « prêts à ajouter du pétrole sur le marché », a précisé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater.

« Nous voulons être certains que nous pouvons agir rapidement si nécessaire », devait dire M. Bush, selon son porte-parole. Le « test » a commencé dès hier. « Je suis prêt à prendre des mesures supplémentaires pour faire en sorte que l'Amérique reste forte », devait ajouter le président américain.

Par ailleurs, la Belgique a décidé d'augmenter sa participation aux

opérations militaires dans le Golfe en y déployant une frégate et quatre avions de transport Hercules C-130 qui s'ajoutent aux trois navires de guerre déjà dans la région.

Un nouveau contingent de troupes égyptiennes appartenant à une unité d'infanterie mécanisée, est parti hier à destination de l'Arabie saoudite où il renforcera les 4000 militaires égyptiens déjà sur place, cependant que des navires danois transporteront la 7ème division blindée britannique envoyée dans le Golfe et qu'un cargo japonais acheminera du ravitaillement américain.

L'Espagne a décidé d'expulser quatre diplomates de l'ambassade d'Irak à Madrid, tandis que sept diplomates européens expulsés d'Irak dont les attachés militaires français, italien et allemand à Bagdad franchissaient mercredi après-midi la frontière irako-turque.

Gagnon-Tremblay

Jugement sur la proposition fédérale puisque le délai d'application prévu du premier octobre dans la Gazette officielle a été reporté au premier novembre.

« D'ailleurs, le délai d'un mois accordé par la ministre indique clairement qu'elle est sensible aux arguments du Québec et qu'elle est prête à en discuter », a précisé le responsable du programme au ministère fédéral, M. Réal Trudel.

Le porte-parole fédéral a ajouté que déjà le document prévoyait une période d'accommodement graduel pour permettre au programme provincial de s'adapter à celui proposé par le fédéral sans y perdre.

M. Trudel a souligné que Mme Gagnon-Tremblay est au courant du projet de modification depuis un bon moment et qu'il ne faut pas penser que Mme McDougall va agir sans tenir compte de la nécessité de maintenir la vigueur du programme québécois.

« Personne, a indiqué M. Trudel, n'a intérêt à diluer le programme québécois. C'est un succès et il faut en tenir compte. »

À Ottawa, on se demandait pourquoi la limite proposée de cinq ans au lieu de trois et le montant de 350 000 \$ au lieu de 250 000 \$ semblaient maintenant causer des problèmes au Québec puisque que ce sont les intervenants du secteur financier de tout le pays, incluant ceux du Québec, qui les a proposés pour que le programme soit mieux adapté à la réalité de 1990.

« Nous du gouvernement du Québec, a précisé dans son allocution Mme Gagnon-Tremblay, sommes convaincus que ces changements rendront notre programme moins compétitif sur les marchés financiers. »

Mulroney

tervention ou la durée des débats à la Chambre haute.

Mais, sans contrôle réel des événements au Sénat, le gouvernement fait des préparatifs pour être en mesure d'intervenir rapidement. C'est ainsi que la liste des éventuels nouveaux sénateurs serait déjà complétée, les intéressés n'attendant que le signal fédéral pour se présenter à leur assermentation.

À la Chambre des Communes,

Les faits saillants de la crise autochtone

(PC) — Voici un résumé des faits marquants de la crise amérindienne qui a débuté à Oka le 11 juillet et s'est terminée hier soir:

Enjeux : les Mohawks ont érigé des barricades à Oka, en mars dernier, pour protester contre l'agrandissement d'un club de golf sur un territoire qu'ils affirment leur appartenir. Après le raid manqué de la Sûreté du Québec, le 11 juillet, la souveraineté et l'amnistie deviennent les enjeux majeurs du conflit.

Durée : 78 jours. La crise a donc été plus longue qu'un autre conflit, semblable, qui a opposé des Amérindiens et le gouvernement du Dakota du Sud à Wounded Knee, en 1890. La crise amérindienne a également duré plus longtemps que la Crise d'octobre de 1970 qui, elle, s'est étendue sur 59 jours.

Nombre d'arrestations : la SQ avait arrêté 60 personnes avant la soirée d'hier, où plusieurs autres gens ont été mis aux arrêts. On retrouve, parmi ces 60 personnes, des Amérindiens mais aussi des Blancs qui ont été impliqués dans les manifestations de Châteauguay et dans le vandalisme de maisons à Oka. Des accusations d'entrave à la justice, de participation à une émeute et d'entrée par effraction ont été portées.

Victime : le caporal Marcel Lemay, 31 ans, a été tué par balle lors du raid de la SQ, le 11 juillet.

Coûts : des rapports estiment que le conflit aura coûté quelque 180 millions \$ au gouvernement du Québec; un chiffre qui ne comprend toutefois pas les coûts du déploiement de l'armée.

Brian Mulroney a vigoureusement défendu son droit d'avoir recours à de telles dispositions pour mener à terme son programme législatif et fiscal.

« On ne mène pas un pays comme une tribune téléphonique, en élaborant la politique fiscale en fonction du nombre d'appels reçus », a-t-il rétorqué à l'opposition libérale, qui l'accusait « d'abus flagrants aux droits des Canadiens » parce qu'il refuse d'abandonner son projet de TPS.

« La volonté des élus aux Communes doit prévaloir sur celle du Sénat », ajoute le premier ministre.

Brian Mulroney indique également qu'il n'attend pas l'éventuel verdict des tribunaux pour agir. Au moins une province, la Colombie-Britannique, a demandé à sa Cour d'appel de déclarer désuet l'article 26 de la Constitution.

27 septembre
par la PC et l'AP

1988 : Guy Lafleur signe un contrat d'un an avec les Rangers de New York.	une vague de protestations en Europe.
1987 : Jacqueline Gareau remporte l'édition féminine du marathon international de Montréal.	1964 : la commission Warren publie son rapport sur l'assassinat du président John Kennedy et conclut à la seule culpabilité de Lee Harvey Oswald.
1983 : Tim Raines, des Expos, claque un circuit de trois points contre St. Louis. Il devient le premier joueur de la Ligue nationale à avoir volé au moins 70 buts et produit au moins 70 points dans une saison.	1959 : un typhon fait près de 5000 morts dans l'île japonaise de Honshu.
1982 : dernière édition du quotidien acadien L'Évangéline.	1954 : fondation de l'Association de dystrophie musculaire du Canada.
1981 : Gilles Villeneuve termine au troisième rang lors du Grand Prix automobile du Canada.	1934 : l'université McGill inaugure à Montréal son institut neurologique.
1977 : Gilles Villeneuve signe un contrat de deux ans avec Ferrari et devient le pilote numéro deux de l'écurie italienne.	1854 : le vapeur Artic coule dans l'Atlantique avec 300 personnes à son bord.
1975 : l'exécution de cinq séparatistes basques espagnols provoque	11 : sonnés nés 27 septembre : le roi de France Louis XIII (1601-1643); l'homme d'État américain Samuel Adams (1722-1803); le scénariste et compositeur français Jean-Loup Dabadie (1938-).

GSTAAD
Acier, acier-or et or 18ct.

Chopard
GENÈVE

KAUFMANN
MATIÈRES JOUILLÈRES DEPUIS 1954
2195, Crescent
(514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard Piaget BREITLING

Ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la Thaïlande!

THAÏLANDE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Telephone résidence _____ Telephone bureau _____

Mots passeport _____ Date de diffusion _____

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

exonik **TI** **WARS** **E**

Tirage le 28 septembre 1990

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738

Québec..... (418) 845-2080

Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059

Indicatif 418..... 1-800-463-4747

Indicatif 819..... 1-800-361-5699

Indicatif 613..... 1-800-361-5699

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada H2Y 3X2
Tél. (514) 845-7874
Fax (514) 845-7874
Tel. (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél. 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER

TOUTES LES PHOTOCOPIES

...ET LES IMPRIMÉS ULTRA-RAPIDE PRIX AVANTAGEUX

OUVREZ UN COMPTE COURANT

SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal
SEMAINE: 8h30 à 20h00 • SAMEDI: 10h30 à 16h00
385-9400

NOIR - COULEUR
GRANDS FORMATS

BRACONNER

c'est voler!

Cartier

Santos de Cartier

GALBÉE

boutique Cartier

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

Québec lance un vaste mouvement de coupures des dépenses

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a lancé hier un vaste mouvement de coupures des dépenses publiques afin d'éviter de se comporter comme un pays du Tiers-Monde, a annoncé le président du Conseil du trésor, le ministre Daniel Johnson.

En dépit de l'insistance de la presse, M. Johnson a refusé d'identifier précisément de quels montants seront ces réductions, ni quels pro-

grammes seront affectés.

« L'objectif est de respecter les dépenses prévues pour éviter d'augmenter les impôts », a déclaré M. Johnson.

Ce resserrement est rendu nécessaire entre autres à cause de trois événements imprévus qui vont engendrer de coûteuses dépenses publiques, a fait savoir M. Johnson: la crise autochtone, un niveau plus élevé que prévu des taux d'intérêt et une augmentation de la clientèle de l'aide sociale.

M. Johnson n'a pas voulu préciser combien représentaient ces dépenses imprévues. Ce silence, auquel M. Johnson a habitude les Québécois à titre de président du Conseil du trésor, lui a valu la semaine dernière des accusations de « manque de transparence dans les finances publiques » de la part du chef de l'opposition péquiste Jacques Parizeau.

M. Johnson a expliqué que désormais, toute dépense dépassant 10 000 \$ devra obtenir une deuxième autorisation avant d'être approuvée officiellement.

Le gel dans l'embauche de nouveaux employés sera également envisagé avec sérieux.

Peut-on aller jusqu'à couper dans certains programmes sociaux universels, comme les allocations familiales? « Rien n'est exclu. Il faut regarder toutes les avenues sans exception », a répondu le ministre.

Le président du Conseil du trésor croit qu'il y a trois choses que les Québécois n'accepteront jamais: majorer les impôts, emprunter plus ou augmenter le déficit.

Comme on ne peut pas refuser de payer ses dettes, « comme un pays du Tiers-Monde », il ne reste donc plus qu'à scruter les dépenses publiques avec rigueur, pour s'assurer que les

objectifs fixés au printemps 1990 dans les crédits déposés à l'Assemblée nationale soient respectés.

En dépit de l'insistance des journalistes, M. Johnson a refusé de donner des chiffres précis.

Combien coûtera au gouvernement québécois la crise autochtone? « Des dizaines de millions de dollars », a-t-il répondu en refusant de confirmer le chiffre de 134 millions \$ paru dans les médias d'information.

Quelle sera la valeur totale des coupures dans les services gouvernementaux? « Vous verrez cela à la fin de l'année financière, le 31 mars

prochain », a répondu M. Johnson, en refusant de se prononcer sur le chiffre de 700 millions \$ avancé par certains journaux la semaine dernière.

M. Johnson a justifié ce manque de transparence par le fait que toutes les données ne sont pas encore disponibles.

« Les finances publiques se portent bien, a-t-il ajouté. Mais comme on ne veut pas se comporter comme un pays du Tiers-Monde, c'est-à-dire qu'on veut continuer à payer nos dettes, il nous faut resserrer les dépenses dans les activités gouvernementales ».

Les CLSC contre-attaquent à l'offensive des des médecins contre la loi sur les sages-femmes

Isabelle Paré

LES CLSC ont contre-attaqué hier à l'offensive lancée par les associations de médecins qui continuent à dénigrer le projet de loi sur les sages-femmes dûment adopté par Québec en juin dernier.

Devant l'attitude obstinée de certains groupes de médecins, la Fédération des CLSC du Québec s'est inquiétée hier du possible effet de boycott que pourrait représenter le refus de collaborer des médecins aux huit projets-pilotes auxquels la loi a donné le feu vert.

Lors d'une récente sortie, la Corporation des médecins du Québec, les obstétriciens et gynécologues et l'Association des omnipraticiens mettaient en doute les critères de sécurité pré-

vus par cette loi.

« Les médecins sont mals informés. Le projet de loi prévoit des mécanismes de surveillance, la collaboration des médecins, et dans tous les cas les accouchements se feront dans des centres hospitaliers ou dans des maisons de naissance à proximité de ces centres », a insisté hier Mme Jeanne D'Arc Vaillant, directrice générale de la Fédération des CLSC.

Outrée à la pensée que cette obstruction puisse empêcher la réalisation des projets-pilotes, Mme Vaillant juge que les médecins ne peuvent s'arroger un « droit de veto » en donnant le mot d'ordre à leurs membres de ne pas participer à ces projets.

Ce mot d'ordre est d'autant injustifié, a-t-elle ajouté, que la loi elle-même prévoit noir sur blanc que le conseil multidisciplinaire

qui gardera l'oeil sur chacun des projets-pilotes pourra être constitué par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de chacun des hôpitaux concernés. Encore là, l'évaluation de chacun de ces projets sera faite par un comité où siégeront trois médecins, s'impatientant-elle.

« À cause de la position adoptée par leurs associations, plusieurs médecins sont sur leurs gardes. Ce que nous voulons, c'est un réel exercice de partenariat pour lever les obstacles et inquiétudes qui existent toujours », a insisté pour sa part le président de la Fédération, M. Maurice Payette.

Selon Mme Vaillant, l'intrusion du champ médical invoquée par les médecins est d'autant plus exagérée que dans le cadre de ses projets-pilotes, c'est tout au plus 1500 naissances, sur les

90 000 qui surviennent chaque an au Québec, qui seront assistées d'une sage-femme.

Plus d'une dizaine de CLSC ont déjà démontré leur intention de soumettre des projets et la Fédération entend quant à elle promouvoir ouvertement ces projets au sein du réseau des 158 CLSC, a affirmé M. Payette. Si tout va comme prévu, les premières expériences devraient débuter en janvier 1991.

Rappelons que la loi adoptée en juin par l'Assemblée nationale prévoit tester la pratique des sages-femmes sur une période de six ans, dans le cadre de huit projets-pilotes. La loi institue également des comités pour évaluer la compétence des sages-femmes, encadrer chacun des projets, effectuer leur évaluation et faire des recommandations au ministère.

Environnement 2000 propose de rallier les vues des artistes et des scientifiques

Clément Trudel

LES VOYAGEURS dans un train en marche peuvent avoir chacun une notion vague, voire divergente, de la topographie des lieux qu'ils traversent. Sur la planète Terre, qui continue à tourner et qu'ils voudraient bien préserver de l'autodestruction, artistes et scientifiques voyagent le plus souvent dans des wagons séparés, ayant peu d'occasion d'analyser et d'agir suivant un mode transdisciplinaire.

C'est pourtant la voie qu'Environnement 2000 propose cette semaine à quelque 80 intellectuels, artistes et chercheurs de divers pays qui se retrouvaient hier devant un aréopage de dix spécialistes auxquels on demandait, ni plus ni moins, d'exposer les priorités, s'agissant d'environnement, comme s'ils préparaient un exposé à paraître dans cinq ans!

Pour ne pas rester dans le champ de la théorie, ces participants se porteront demain soit à la Baie James, pour juger sur place des répercussions prévisibles d'un mégaprojet, soit dans le comté de Charlevoix où Pierre Dansereau leur offrira une coupe pluridisciplinaire de l'évolution de fjords et de vallées qui attirent tant de touristes.

À mi-chemin entre la parution du rapport Brundtland (1987) et la rencontre que l'ONU prépare à Brasilia (1992) sur les thèmes d'environnement et de développement, le ministre de l'Environnement du Land de Basse-Saxe, Monika Griefahn, faisait hier, lors d'une table ronde à l'UQAM, la suggestion que les producteurs de biens modifient le design de produits qui nuisent à l'environnement et qui sont la cause, selon elle, des allergies dont le tiers des 60 millions d'Allemands de l'Ouest souffrent. Pourquoi ne pas retourner pour entreposage ou recyclage, des téléviseurs, des fers à repasser ou autres merveilles qui encombrant les décharges?

De Philadelphie, R. A. Lippin, qui parle au nom d'un groupe voulant faire le pont entre les arts et les au-

tres domaines de la vie, se montre résolument optimiste, proclamant la venue d'une nouvelle Renaissance et invitant artistes et scientifiques à postuler des charges politiques pour y remplacer des gens qui n'ont pas leur vision, leur courage, leur espoir.

Moins enthousiaste, le penseur français Edgar Morin a énuméré 13 points sur lesquels l'humanité devrait réfléchir si elle ne veut pas se sentir solidairement « perdue ». Au premier chef, il faudrait désapprendre le mode de pensée traditionnel, faire plus de place à l'enchevêtrement, préférable à cette façon que nous avons de traiter ou d'analyser isolément les problèmes.

Cette rencontre donne lieu à une première, a fait remarquer hier au Devoir Jean-Louis Lévesque, de l'Université de Sherbrooke, rapporteur de l'organisation *Delphi*, des chercheurs qui, normalement, réfléchissent par écrit sans se voir, dans divers coins du globe, tiennent cette semaine plusieurs sessions d'où devraient sortir, samedi, une série de suggestions destinées aux décideurs politiques quant aux manières les mieux appropriées d'agir pour respecter l'environnement, à l'aube du 21^e siècle.

Parmi les activités qu'Environnement 2000 a prévues aujourd'hui, l'on peut noter le lancement d'un numéro spécial de *Vice Versa* sur les thèmes en discussion. Au Musée de la civilisation, à Québec (à 18 h), se déroulera une « autopsie du sac vert » dont on cherche à éliminer, idéalement, toute matière qui ne serait pas biodégradable.

Garavou vous dit:

ATTENTION!

CSST

Clark rassure la communauté internationale

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

NEW YORK — Le secrétaire aux Affaires extérieures du Canada a rassuré hier la communauté internationale sur l'avenir du pays. Le Canada, a dit M. Joe Clark, sortira grandi des crises constitutionnelle et amérindienne qui ont secoué coup sur coup le pays ces derniers mois.

Dans une allocution prononcée devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le chef de la diplomatie canadienne a soutenu qu'Ottawa travaillait déjà à l'après-Meech et l'après-Oka, deux crises qui ont bouleversé la perception du Canada à travers le monde, pays autrefois réputé pour son calme et sa tranquillité. Il n'a cependant pas fourni d'échéancier.

« Bien que nous ayons échoué dans notre tentative de trouver un nouvel arrangement constitutionnel, je puis assurer l'Assemblée générale des Nations Unies que le Canada réussira à renouveler la confédération.

Et nous nous y emploierons avec la même flexibilité, la même imagination, la même tolérance et un sens égal du compromis qui ont fait de notre pays une nation où peuvent cohabiter plusieurs cultures », a déclaré M. Clark.

Du même souffle, le secrétaire aux Affaires extérieures a promis une nouvelle approche d'Ottawa à l'endroit des communautés amérindiennes du pays: « Nous devons également réviser notre attitude et notre approche à nos propres problèmes, y compris la situation des peuples autochtones », a-t-il ajouté.

Même s'il a senti le besoin de rassurer la communauté internationale, M. Clark ne croit pas pour autant que ces difficultés conjoncturelles, combinées à l'important déficit budgétaire du gouvernement fédéral, nuisent à l'action du Canada sur la scène internationale. « En bref, non. Le Canada continue de jouer un rôle actif à travers le monde. Il y a de temps en temps des questions sur ce qui se passe au Canada. Mais, si vous me demandez si c'est un problème

pour nous, je réponds que non », a-t-il indiqué en français au cours de la conférence de presse donnée en compagnie de l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Yves Fortier.

Quant à la crise du golfe Persique, le gouvernement du Canada estime que la réponse de la communauté internationale à l'invasion de l'Irak constitue « l'ultime test » pour l'Organisation des Nations Unies, dont le rôle et l'influence ont soudainement pris une importance inégale depuis l'invasion du 2 août dernier.

« L'agression irakienne constitue, pour l'ONU, la cause type. Si nous réussissons, l'ONU aura fait comprendre au reste de l'humanité de façon claire et sans ambiguïté que nous vivons désormais à une nouvelle époque. Que notre monde a évolué. Que nous ne tolérerons plus l'agression. Que les lois internationales ne pourront plus être bafouées et

qu'elles devront dorénavant être respectées », a-t-il dit.

À l'instar des porte-paroles d'autres pays qui ont participé jusqu'à présent à la séance d'ouverture de l'Assemblée générale, le Canada a continué de se montrer intransigent à l'endroit de l'Irak, dont le représentant n'a pu assister aux délibérations parce que son avion s'est vu refuser le droit d'atterrir aux États-Unis.

Dans son discours, M. Clark a été moins conciliant que le président de la France, M. François Mitterrand, qui a proposé lundi une solution en quatre points à la crise du golfe Persique. Seul un retrait unilatéral des troupes de Saddam Hussein constituerait, aux yeux d'Ottawa, une solution acceptable dans le contexte actuel. D'où l'appui du Canada à la résolution adoptée mardi par le Conseil de sécurité imposant un blocus aérien à l'Irak, déjà frappé par un blocus maritime et commercial.

CLUB 402 HOMME

- Vestons importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

1237, rue de la Montagne (3^e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



Notre nouvelle collection automne-hiver 90 est arrivée

HONDA DESIGI

OFFRE DE LANCEMENT 1991

Une semaine seulement!



Modèle DX

NOUVEAUX MODÈLES / NOUVELLES COULEURS

Prix à partir de
16 368 \$*



Modèle LXI-16V

15 modèles 1990 à prix d'aubaine encore disponibles!

*Transport et préparation en sus

À MONTRÉAL

1 **HONDA DESIGI**

1110, rue Bleury
Montréal, Qué.

879-1550

À LAVAL

STE ROSE
HONDA

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval

625-1953

Nous étions les premiers détaillants Honda à Montréal et Laval et nous demeurons les **PIONNIERS DE L'ÉPARGNE!**

COLLECTION AUTOMNE-HIVER • VÊTEMENTS POUR HOMMES • STYLE "COUNTRY" • DÉCONTRACTÉ • CONFORTABLE



JJ. FARMER

CENTRE ROCKLAND • NIVEAU 3 • 341-3270 • CENTRE EATON • OUVERTURE BIENTÔT

Le Parti civique veut déchirer le plan directeur d'aménagement

Laurent Soumis

S'IL est porté au pouvoir le 4 novembre prochain, le Parti civique de Montréal (PCM) jettera aux orties le plan directeur d'aménagement et abolira du même coup les comités-conseils d'arrondissement (CCA).

La candidate à la mairie et chef du parti, Mme Nicole-Gagnon Larocque, a pris cet engagement hier au cours d'une tournée en autobus dans le centre-ville destinée à faire valoir ses propositions en matière d'urbanisme et de circulation.

« Les 300 amendements apportés au plan d'urbanisme montrent bien l'ambiguïté de l'administration et son incapacité à concilier l'idéalisme et le réalisme », a soutenu Mme Gagnon-Larocque.

Les comités-conseils d'arrondissement par lesquels les habitants d'un quartier peuvent intervenir dans la définition du plan d'urbanisme sont « une source de frustration pour les investisseurs », a-t-elle poursuivi du même souffle.

« La Ville doit avoir une position ferme par rapport aux entrepreneurs, mais facile à comprendre pour ne pas faire fuir les investisseurs. »

« De plus, a-t-elle ajouté, les comités-conseils ont dilué le pouvoir des conseillers. Le Parti civique redonnera le pouvoir aux élus. »

Reprenant le leitmotiv de sa campagne « décider, c'est plus qu'en parler », le chef du PCM a cité à preuve de « l'illogisme du maire Doré » divers exemples de « dégradation du patrimoine urbain ».

■ Le Théâtre Séville (à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Chomedey) qui attend toujours d'être restauré malgré sa classi-

fication comme bien historique;

■ le terrain vague en face du Faubourg Sainte-Catherine, « un désastre environnemental » qui pourrait être transformé en parc;

■ le quadrilatère du chantier démolé de la Place York (Sainte-Catherine et Guy), qu'il serait possible d'aménager en parc temporaire en attendant la construction projetée dans dix ans par la Corporation Alexis-Nihon;

■ l'Îlot Overdale dont les logements à bon marché sont barricadés depuis l'éviction des locataires, « un bel exemple du RCM qui a des principes sans les appliquer »;

■ l'Hôtel Queen's « dont la démolition était motivée par l'effondrement imminent d'un immeuble qui tient encore debout trois ans après »;

■ l'édifice abandonné au coin des rues des Récollets et Saint-Pierre « en plein cœur du quartier historique sur le circuit des calèches »;

■ et le site archéologique de la Pointe-à-Calières dont on attend toujours l'aménagement « 15 mois avant le 350^e anniversaire de Montréal ».

Pour remédier à ces situations, Mme Gagnon-Larocque propose d'effectuer un entretien préventif des propriétés abandonnées aux frais des propriétaires, de surtaxer les délinquants et de convertir en espaces verts temporaires les terrains vagues voués à une construction à plus long terme.

En matière de circulation, M. Jack Chadirdjian, vice-président du parti et candidat dans L'Acadie, a promis pour sa part la tenue d'états généraux sur le transport, la mise en place d'un projet pilote sur la signalisation interactive et la création d'un réseau de stationnement en hauteur intégré à l'environnement.

De plus en plus de naissances au Québec

Les naissances continuent d'augmenter partout au Québec : le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a dénombré officiellement 91 751 naissances en 1989, contre 86 358 l'année précédente (une augmentation de 6,2 %).

Bien sûr, le Québec n'en est pas encore à revivre le *baby-boom* de l'après-guerre, et rien ne prévoit le retour des familles à quatre ou cinq enfants. Mais la hausse enregistrée en 1989 confirme une tendance légère mais constante observée depuis quelques années.

En 1989 on a enregistré 48 336 décès, contre 47 981 en 1988. Le calcul

des naissances et des décès, combiné à la migration nette, fait en sorte que la croissance de la population québécoise est réelle, se situant à 65 580 comparativement à 52 400 en 1988.

Le nombre moyen d'enfants par femme a atteint 1,5 en 1989, contre 1,4 en 1988 et 1,35 en 1987. Hausse encore, qui demeure toutefois en-deçà du seuil de 2 enfants par femme, minimum censé assurer un véritable renouvellement de la population.

Quinze des seize régions administratives du Québec ont vu leur nombre de naissances augmenter, et la moitié des régions voyaient l'indice

de fécondité augmenter.

Ainsi, la région de Lanaudière, où la population est jeune, a vu son indice de fécondité passer en un an de 1,69 à 1,9. Mais la région la plus fertile c'est le Nord-du-Québec, où l'on retrouve 2,4 enfants par femme.

Dans le région de Montréal on retrouve un indice de fécondité de 1,42 enfant par femme (contre 1,39 en 88).

C'est à Québec que l'indice de fécondité est le plus faible, avec 1,27 enfant par femme (même si le nombre total de naissance a légèrement augmenté en 1989).

Par ailleurs, l'espérance de vie a augmenté en 1989 au Québec, tou-

jours selon le BSQ. Ainsi, l'espérance de vie moyenne chez les hommes atteint 72,7 ans, alors que pour la première fois elle dépasse les 80 ans chez les femmes — elle était de 80,2 ans en 1989 contre 79,9 ans en 1988.

Le nombre de mariage baisse légèrement, atteignant 33 305 en 1989 contre 33 469 en 1988. La migration nette (les immigrants qui restent lorsqu'on soustrait les départs des arrivées) augmente considérablement : elle est de 22 100 en 1989 contre 14 000 en 1988. Ce dernier chiffre est cependant qualifié de provisoire par le BSQ.

Le chômage des diplômés de l'UdeM stabilisé à 3%

Jean-Pierre Proulx

ENTRE 1987 et 1989, la situation professionnelle des bacheliers de l'Université de Montréal est demeurée stable. Dans les deux cas, 54 % travaillaient, du moins principalement, 31 % étudiaient toujours et 3 % chômaient.

On observe le même phénomène au deuxième cycle : chez les deux promotions, 76 % travaillaient, 8 % étaient encore aux études et 3 % chômaient neuf mois après l'obtention de leur diplôme.

C'est ce que révèle la dernière enquête auprès des diplômés de premier et deuxième cycle de l'Université de Montréal, promotion 1989. L'Université a expédié en janvier 1990 4437 questionnaires à autant de diplômés, pour un taux de réponse de près de 50 %, soit un taux équivalent à ceux observés aux cours des cinq enquêtes antérieures.

« Il y a tout lieu de croire, écrivent les professeurs Damien Chouinard, Claude Hamel et Mario Deslile, auteurs de l'étude, que les résultats

d'ordre général reflètent assez bien la situation d'ensemble ».

Chez les bacheliers, révèle l'enquête, 80 % des emplois obtenus sont reliés à la formation des répondants et 75 % d'entre eux ont été trouvés moins d'un mois après la fin des études. Parmi ces emplois reliés aux études, 68 % sont à temps complet et 47 % sont permanents.

La majorité des répondants ont des revenus qui s'évaluent de 22 000 \$ à 30 000 \$ et le niveau de satisfaction pour les emplois reliés aux études est de 73 %.

Le niveau de satisfaction n'est pas aussi élevé chez les 20 % de bacheliers qui occupent un emploi en dehors de leur champ d'étude, d'autant que la moitié d'entre eux affirment n'avoir pas pu trouver de travail dans leur domaine.

Par ailleurs, 86 % des diplômés de 1989 qui possèdent une maîtrise se retrouvent sur le marché du travail et 90 % d'entre eux occupent un emploi relié à leur formation. Qui plus est, près de 60 % étaient déjà assurés de leur emploi à la fin de leurs études. Près de 59 % ont des emplois permanents à temps complet et 32 % ont des revenus de 42 000 \$ et plus.

Pour le directeur du service d'orientation de l'Université de Montréal, M. Claude Pratte, ces résultats sont encourageants, surtout après les baisses dans l'emploi en 1983 et 1985. Néanmoins, certains aspects sont problématiques, en particulier, le taux élevé d'emplois non reliés à la formation (soit 10 % au second cycle, 20 % au premier cycle) et la précarité d'une proportion substantielle d'emplois y compris ceux reliés au domaine de formation.

P.A. Comeau présiderait la Commission d'accès à l'information

QUEBEC (PC) — Le journaliste Paul-André Comeau, ex-rédacteur en chef du DEVOIR, est en tête d'une liste de cinq candidats pressenti pour remplacer l'actuel président de la Commission d'accès à l'information, M. Jacques O'Bready, a appris la Presse Canadienne hier de bonne source.

M. O'Bready quitte ses fonctions après seulement deux années à ce poste auquel il a été nommé le 15 août 1988 pour un mandat de cinq ans. Il doit pour sa part accéder d'ici à quelques semaines à la présidence de la Commission municipale.

Libre de toute attache professionnelle depuis qu'il a démissionné de son poste de rédacteur en chef du quotidien Le Devoir à la fin de l'été, M. Comeau a confirmé hier avoir été pressenti par quelqu'un de « haut niveau » dans le gouvernement.

« On m'en a parlé mais on ne m'a pas offert le poste comme si j'étais seul en lice », a-t-il précisé. Il admet qu'il s'agit là d'un défi qui l'intéresse, parmi d'autres propositions qui lui ont été faites parallèlement. Il s'accorde une période de réflexion avant de rendre une décision finale.

La ministre des Communications, Mme Liza Frulla-Hébert, a refusé pour sa part de confirmer la nouvelle, mais sans cacher que son choix était fait. Il reste à attacher quelques ficelles, a-t-elle déclaré à son entrée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Je suis très contente », a-t-elle laissé tomber.

Le président de la Commission d'accès à l'information (CAI) est le gardien de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Le nouveau titulaire aura du pain sur la planche puisque de grands débats s'annoncent pour les prochains mois, notamment sur la commercialisation des banques de données informatiques appartenant au gouvernement, le commerce des renseignements personnels dans le secteur privé et la question de l'accès aux renseignements personnels contenus dans les rapports de police.

La loi constitutive de la commission prévoit que son président soit nommé par l'Assemblée nationale, dont les travaux ne reprendront que le 16 octobre. Un vote favorable des deux tiers des députés est requis, ce qui implique que l'opposition officielle, en l'occurrence le Parti québécois, doit être d'accord avec la recommandation du premier ministre.

MODIFICATIONS DE LA CARTE ÉLECTORALE

Pour que chaque vote ait le même poids

La Commission de la représentation électorale, entité indépendante, est chargée de la révision de la carte électorale du Québec et des modifications apportées à celle-ci. À ce titre, elle propose plusieurs modifications à l'actuelle carte électorale.

Par les modifications proposées, la Commission veut garantir une représentation plus juste et plus équitable de tous les électeurs.

Dans la forme...

Elle s'assure qu'il y ait:

- un nombre à peu près égal d'électeurs dans chaque circonscription;
- un regroupement qui tient compte des milieux d'appartenance et des barrières physiques dans toute la mesure du possible.

...comme dans le fond

En regroupant dans chaque circonscription un nombre à peu près égal d'électeurs, la Commission vise à *s'assurer que chaque vote ait le même poids*.

Comment?

La Commission procède comme suit:

- elle *propose* des modifications dans un rapport préliminaire;

- elle *consulte* la population et les députés lors d'audiences publiques;
- elle *dépose* son rapport final à l'Assemblée nationale.

Quand?

La nouvelle carte électorale entrera en vigueur au moment du déclenchement des prochaines élections générales.

Droit de vote, droit de parole

Avant d'adopter des changements à la carte, la Commission consulte la population lors d'audiences publiques. Venez dire ce que vous pensez des modifications apportées à votre circonscription.

- pour garder notre démocratie en bonne santé;
- pour avoir une circonscription qui vous ressemble;
- pour être représenté le plus équitablement possible à l'Assemblée nationale.

Il y aura des audiences publiques à compter de la mi-octobre à Gaspé, Gatineau, La Pocatière, Montréal, Québec, Rimouski, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Sherbrooke et Victoriaville.

Pour tout renseignement ou pour obtenir une copie du rapport de la Commission de la représentation électorale, appelez sans frais le 1 800 463-4378.



Commission de la représentation électorale du Québec

MODIFICATIONS DE LA CARTE ÉLECTORALE

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

Le libre-échange trilatéral plait aux manufacturiers canadiens

Clément Trudel

LE CANADA « n'a pas le choix ». S'il ne participe pas aux négociations de libre-échange prévues entre le Mexique et les États-Unis, cela signifie « perdre des places », a déclaré hier le vice-président (Québec) de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Richard Le Hir. L'AMC vient tout juste, à la suite d'un sondage auprès de ses membres, de recommander au gouvernement canadien de s'engager dans un processus de négociation trilatérale (États-Unis, Canada et Mexique), quitte à peaufiner plus tard les « modalités »

que pourrait revêtir cette participation.

Présent à cette conférence de presse, le secrétaire mexicain du Commerce et du développement industriel, M. Jaime Serra Puche — entouré d'une forte délégation d'hommes d'affaires qui regagnaient le Mexique hier soir, après un entretien avec le ministre John Ciaccia — s'est réjoui de la possibilité de l'existence de « l'aire la plus importante de libre-échange dans le monde ». Le ministre dit croire que la complémentarité des trois économies pourra mener à une alliance de « trois gagnants ».

En 1989, d'après un bulletin de l'AMC, le Canada exportait pour 600

millions \$ au Mexique et importait des biens d'une valeur de 1,3 milliard \$. À noter que le flux commercial États-Unis-Mexique dépassait, pour la même année, les 50 milliards \$. L'organisme cherche à inciter ses membres à s'intéresser aux « occasions d'affaires » avec le Mexique. L'AMC attend avec confiance la décision d'Ottawa qui devrait être divulguée dans les prochains jours quant à son désir de se joindre aux discussions entre Washington et Mexico.

La partie mexicaine, a rappelé hier le ministre Serra, cherche à conclure avec les Américains un « accord global » et se montre optimiste quant à une voie rapide pour obtenir

que le Congrès américain autorise de telles négociations, autorisation qu'il croit « imminente ».

M. Serra ne considère pas que la question de la main-d'œuvre mexicaine illégale aux États-Unis soit un sujet à discuter puisque, si l'économie mexicaine croît davantage avec le libre-échange, « cette question ne sera plus pertinente », le Mexique étant à même de créer les emplois qui font défaut à ce jour.

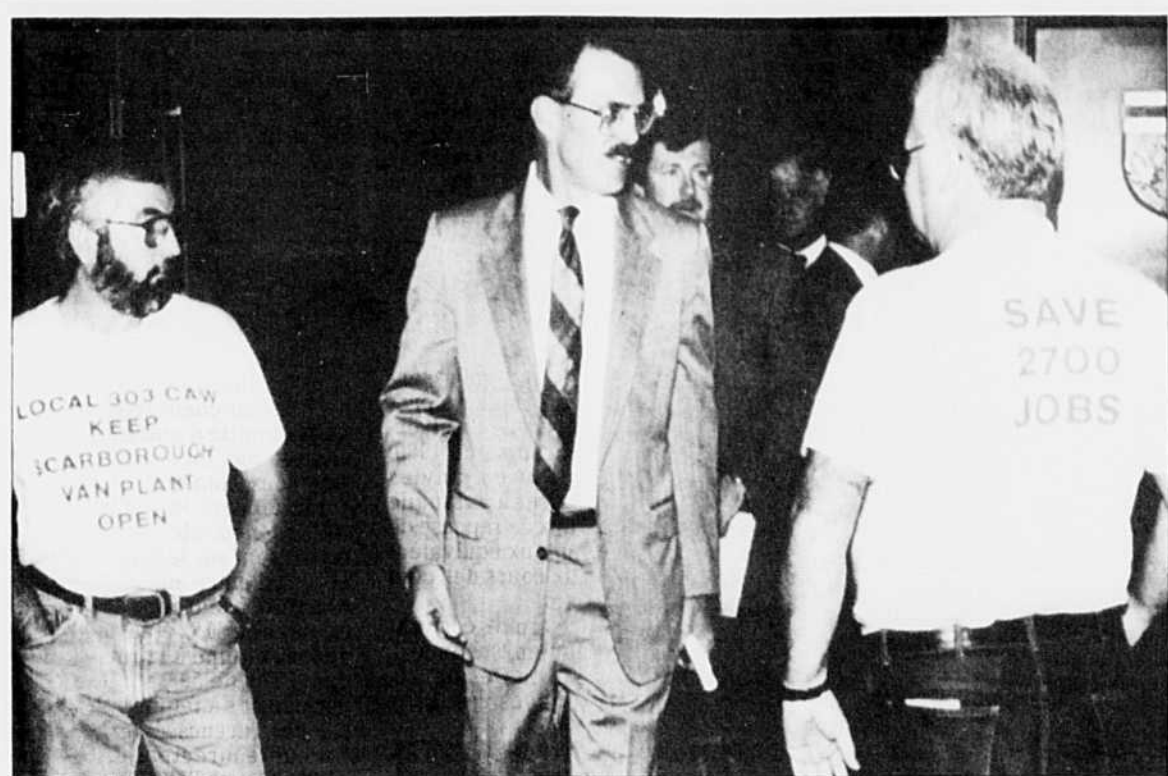
Le Mexique, a précisé M. Serra, est « très avancé » dans ses discussions pour instaurer le libre-échange avec le Chili et compte entamer un processus semblable avec l'Argentine. Le fait, pour Mexico, de négocier une entente bilatérale ou trila-

terale avec des pays du Nord, ne signifie pas qu'il « laisse tomber » ses partenaires latino-américains. « Nous voulons vraiment augmenter nos échanges avec l'ensemble de ces pays et le président Salinas fera d'ailleurs prochainement une visite de plusieurs des capitales latino-américaines » dans le but de faire mousser des échanges plus substantiels.

Le chef de la délégation mexicaine a souligné que la constitution de son pays prohibait toute participation étrangère à l'exploration et au financement de l'industrie pétrolière, nationalisée en 1938 par décision du gouvernement de Lazaro Cardenas; ce qui excluait automatiquement ce

volet de la négociation prévue, qui pourra toutefois comprendre un chapitre sur l'énergie.

Quant à la tâche « plus compliquée » laissée aux négociateurs si l'entente devenait une affaire de trois partenaires, elle sera compensée, pense M. Serra, par les occasions additionnelles de renforcer la compétitivité de la région. Et la récession qui s'annonce? Elle ne devrait pas influencer sur les discussions, répond le ministre mexicain, la récession faisant partie selon lui de cycles à court terme tandis que le libre-échange qui s'annonce s'attaque à des enjeux « à long terme » pouvant jouer sur une période de 15 ou 20 ans.



M. Rick Curd (au centre), négociateur de General Motors, était attendu par des membres des Travailleurs unis de l'automobile, hier, à Toronto, à la sortie d'une séance de négociations.

PHOTO PC

La grève gronde dans les usines de GM au Québec et en Ontario

TORONTO (PC) — Plus de 36 000 ouvriers de la General Motors, au Québec et en Ontario, débraieront à minuit, le 10 octobre, si leur syndicat est incapable d'ici là de conclure une entente contractuelle avec la compagnie.

Le président des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, Bob White, a en effet affirmé que, malgré l'entente conclue avec Ford, vendredi dernier, accord qui devait donner le ton chez les deux autres grands fabricants nord-américains, une grève est toujours possible chez GM.

« Nous ne devons pas croire que

tous les problèmes sont surmontés », a ajouté M. White, hier, lors d'une conférence de presse précédant l'ouverture des négociations avec GM, à Toronto.

Le syndicat désire négocier avec GM le même contrat établi avec Ford, mais en mettant l'accent sur un plancher d'emplois à Windsor et Scarborough, en Ontario.

L'usine de production de wagonnettes de GM à Scarborough doit fermer ses portes en 1992, mais M. White réclame que GM garantisse que l'usine demeure ouverte au moins jusqu'en septembre 93, soit à l'expiration du contrat en cours

de négociation.

Il réclame aussi que GM revienne sur sa décision de couper 700 emplois dans une usine de pièces de Windsor où 2500 ouvriers fabriquent des couvre-sièges et des portes.

« C'est le type de production que les fabricants démenagent vers le Mexique ou le sud des États-Unis », a soutenu M. White.

Chez Ford, les ouvriers ont obtenu des hausses salariales moyennes de 6,4 % pour les trois prochaines années, en plus de congés supplémentaires et d'une bonification de vacances de 500 \$.

Négociations budgétaires : Bush accuse les démocrates

AKRON (AFP) — Le président George Bush a accusé hier les démocrates au Congrès de faire obstacle à une réduction du déficit budgétaire et a affirmé qu'il resterait inflexible, à cinq jours de la date limite pour un accord sans lequel des coupes automatiques viendraient réduire le budget de près de 10 %.

Alors que les négociations entre la Maison Blanche et le Congrès en majorité démocrate sur une réduction de 50 milliards \$ US du déficit prévu pour l'année fiscale 1991 semblaient toujours hier matin être dans l'impasse, M. Bush a adopté un ton inhabituellement partisan pour dénoncer les « habitudes dépensières » du Congrès.

« Je veux voir les démocrates adopter un esprit de compromis (...) Je veux voir maintenant de la souplesse de leur part », a déclaré M. Bush dans l'avion qui le conduisait à Akron (Ohio) avant qu'il y prononce un discours politique.

Il a affirmé qu'il avait de son côté déjà fait des « concessions » en revenant au printemps dernier sur sa promesse de ne pas augmenter les impôts.

Les démocrates accusent le président de faire obstacle à un accord en exigeant une réduction des taux d'imposition des revenus de capital (capital gains) comme pendant à une augmentation de certaines taxes.

Deux des principaux partisans du président au Congrès, les chefs de file des minorités républicaines au Sénat et à la Chambre, Robert Dole et Bob Michel, ont lâché M. Bush, affirmant que la question des revenus de capital devait être séparée des discussions budgétaires afin de ne pas les compromettre.

Certains parlementaires républicains ont affirmé hier après une rencontre avec M. Bush à la Maison Blanche que celui-ci serait peut-être prêt à faire des compromis sur cette question.

M. Bush a tenté hier de démontrer aux Américains que les conditions

des démocrates sont la cause de l'impasse. « L'obstacle n'est pas les gains en capital mais les démocrates sur Capitol Hill » (siège du Congrès), a-t-il dit dans son discours à Akron.

Le président a mis en garde contre les conséquences des coupes automatiques, sur les programmes civils comme le contrôle aérien ou l'éducation, affirmant que les démocrates seraient à blâmer. Il entendait répéter ce message mercredi et jeudi à Chicago (Illinois), Minneapolis (Minnesota), Cleveland (Ohio) et Detroit (Michigan).

Si un accord n'est pas conclu d'ici au lundi 1er octobre, début de l'année fiscale 1991, les programmes civils et militaires du gouvernement fédéral

subiront des coupes automatiques de 105 milliards \$ US, aux termes de la loi Gramm-Rudman de retour progressif à l'équilibre budgétaire, sur un budget total de 1200 milliards \$ US. Des centaines d'employés fédéraux ont déjà été avertis de possibles congés sans solde en octobre.

Le Groupe Videotron Itée



Pierre Brodeur

Monsieur André Chagnon, président du Conseil, président et chef de la direction de Le Groupe Videotron Itée, annonce la nomination de monsieur Pierre Brodeur, à titre de président de Videotron International Ltée.

Avant de se joindre à Le Groupe Videotron Itée, monsieur Brodeur occupait le poste de président et directeur général de Steinberg Québec. Il a également détenu des postes de haute direction au sein d'importantes entreprises canadiennes et multinationales. Monsieur Brodeur fera profiter Le Groupe Videotron Itée de sa vaste expérience en gestion de produits et services de consommation de masse.

Chef de file dans le secteur de la télédistribution avec plus de 1 000 000 d'abonnés au Canada, Le Groupe Videotron Itée continue de s'affirmer comme leader mondial et poursuit sa lancée sur le marché international, entre autres, dans le marché de la télé-distribution au Royaume-Uni, avec un potentiel de plus de 1 200 000 foyers. Elle a également participé à l'implantation de la première chaîne de télévision privée de l'Afrique et du monde Arabe, le 2M International.

Le lancement de la nouvelle technologie Videoway vient confirmer le côté innovateur qui a toujours caractérisé l'entreprise.

Domtar Inc.



Pierre Desjardins

Le Conseil d'administration de Domtar Inc. annonce la nomination de Pierre Desjardins au poste de président et chef de la direction de la Société.

Montréalais d'origine, M. Desjardins possède un diplôme en arts de l'Université de Montréal ainsi qu'un diplôme en administration des affaires de l'université du Wyoming.

Après avoir fait carrière comme joueur professionnel de football, il a occupé plusieurs postes à la haute direction de grandes entreprises canadiennes.

Domtar, dont les ventes annuelles s'élèvent à plus de \$ 2,5 milliards, est une société axée sur les richesses naturelles. Elle sert des clients répartis dans le monde entier au moyen d'une vaste gamme de produits des pâtes et papiers, d'emballages et de matériaux de construction fabriqués au Canada et aux États-Unis.

Les compagnies d'aviation se font durement secouer au Canada

OTTAWA (PC) — Le prix du carburant qui augmente et les passagers qui se font moins nombreux... et les compagnies aériennes canadiennes entrent dans une zone de turbulence qui durera probablement plusieurs mois, croient les observateurs gouvernementaux et ceux de l'industrie.

City Express et Worldways subissent les contrecoups de cette nouvelle réalité depuis déjà quelques mois.

Odyssey International, qui offrait des services de charter, a déclaré faillite plus tôt cette année. Mais aucune autre compagnie ne présente actuellement les symptômes d'une fin prochaine. Du moins, pas encore.

Les prix du carburant ont grimpé depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août, et le nombre de voyageurs sur les vols intérieurs chute depuis que l'ombre d'une récession économique plane sur le pays.

Ainsi, 6,4 millions de personnes ont utilisé l'avion à l'intérieur du pays au cours des six premiers mois de l'an-

née. L'an dernier, pour la même période, les utilisateurs des vols intérieurs étaient au nombre de 6,9 millions, a indiqué hier Roger Roy, de l'Agence nationale du transport.

« On parle donc d'une baisse d'un demi million de passager, a-t-il dit. C'est une baisse importante, qui ne frappe pas seulement les compagnies importantes. »

Don Lemont, de l'Association canadienne du transport aérien, a affirmé que les compagnies aériennes diminueront le nombre de leurs vols, renverront des employés et mettront des avions « en cale sèche » pour traverser la crise.

« Mais s'il n'y a pas de diminution des prix du carburant et une augmentation du nombre de passagers après six à huit mois de ce type de mesures, alors, tout pourra arriver », a-t-il prévenu.

Certaines rumeurs veulent qu'Air Canada renvoie 2300 employés, soit environ 10 % de son personnel. Quant à la compagnie Canadien

International, qui a perdu 25 millions \$ durant les six premiers mois de l'année, elle a annoncé hier qu'elle interrompait son service vers Amsterdam à partir du 17 novembre.

Selon M. Roy, l'augmentation des prix du carburant ne pouvait survenir à un pire moment.

Les compagnies aériennes ont augmenté de 6 % le prix des billets en septembre et une autre hausse est prévue pour le début du mois d'octobre. Ces augmentations vont faire encore faire diminuer le nombre de passagers, croit-il.



LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



Jack E. Sinclair



Miller H. Ayre



David McLean



Phillip O'Brien



Bernard R. Wilson

Jack E. Sinclair, vice-président exécutif des Services généraux pour Bell Canada à Toronto, a été élu président du conseil de la Chambre de Commerce du Canada. Cette dernière est l'association commerciale la plus grande et la plus représentative du Canada; elle parle au nom de 170 000 entreprises canadiennes situées d'un littoral à l'autre. Miller H. Ayre, président du conseil de Ayre's Limited à St. John's, a été élu premier vice-président du conseil de la Chambre. David McLean, président du conseil du groupe McLean à Vancouver, a été élu deuxième vice-président du conseil, tandis que Phillip O'Brien, président de Devencore Inc. à Montréal, a été élu troisième vice-président du conseil. Bernard R. Wilson, associé de Price Waterhouse à Toronto, a été réélu au poste de trésorier de la Chambre.

Fax populi.



• Le Panafax UF-170 de Panasonic, un appareil remarquable à prix populaire
• Il offre des caractéristiques remarquables comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition, la composition automatique de 100 numéros pré enregistrés et une mémoire presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs de prix équivalent.
• Vous obtenez la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.
• Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax de Panasonic. Le souci de la perfection.

Panafax

audi AUDIO ELECTRONIQUE

L'autre compagnie de téléphone

(514) 335-5533

LA VIE ECONOMIQUE

L'aide aux pays les plus touchés par la crise du Golfe pourrait atteindre 16 milliards \$ US

WASHINGTON (AFP) — Le Groupe de coordination financière pour la crise du Golfe, dont la création avait été annoncée la veille par le président George Bush, s'est réuni hier pour la première fois afin de déterminer la forme et l'ampleur de l'aide à apporter à l'Égypte, à la Jordanie et à la Turquie.

Tous les donateurs potentiels sont d'accord sur le principe d'une assistance, mais les avis diffèrent sur le montant de cette aide et sur la forme qu'elle pourrait prendre, indique-t-on

de bonne source.

Les chiffres cités — dans le fil des promesses de la CEE, du Japon et d'autres pays, après les missions exploratoires des membres du gouvernement américain, Nicholas Brady et James Baker — vont de 9 à 16 milliards \$ US.

Le chancelier de l'Échiquier, le Britannique John Major, a cité mercredi matin une fourchette de 8 à 18 milliards \$, comme une illustration du fait que les besoins réels restaient à évaluer.

« Nous devons nous pencher sur les besoins de chacun de ces pays », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. L'aide pourra prendre la forme de dons financiers ou de prêts à long terme, ou de prêts à court terme, ou encore de crédits à des taux préférentiels, elle pourra être ou n'être pas liée à des programmes du FMI, les possibilités sont multiples, a souligné M. Major.

L'aide militaire pourrait même être comptabilisée, a-t-il concédé en réponse à une question.

Les alliés des États-Unis ont promis une contribution financière pour l'opération américaine d'envoi de troupes américaines en Arabie saoudite. Les États-Unis, qui ont de sérieux problèmes budgétaires, s'attendent même à ce que le coût total soit couvert.

La réunion d'hier, au niveau des adjoints et des sous-ministres, avait pour but de déblayer le terrain. Annoncer une aide chiffrée ou un ensemble de mesures d'aide paraît peu probable cette semaine, estime-t-on de bonne source.

Les promesses individuelles des pays membres ne préjugent pas des décisions finales du Groupe de coordination financière pour la crise du Golfe, assure-t-on de même source.

« Ce n'est pas une institution bu-

reaucratic supplémentaire et toutes les décisions à prendre par le groupe le seront par le groupe lui-même », a assuré John Major.

Le président du nouveau groupe, le secrétaire américain au Trésor Nicholas Brady, intervenant lui-même dans la matinée devant l'Assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, n'a pas fourni de chiffres, se contentant de suggestions sur l'action possible des grandes institutions.

Le FMI et la Banque mondiale pourraient devenir les gestionnaires finals de cette aide, avec un secrétariat permanent du Groupe.

Le président de la Banque mondiale a estimé à plusieurs centaines de milliers et peut-être à deux millions les travailleurs émigrés qui vont rentrer dans leurs pays.

La Banque mondiale pourrait financer des projets de construction, de formation, ou des travaux publics pour aider au relogement et à l'emploi des réfugiés.

CHAIT SALOMON

AVOCATS

ont le plaisir d'annoncer que

CAROL COHEN

a été admise à titre d'associée.

Samuel Chait, C.R. (1904-1982)
Nahum Gelber, C.R.
Bernard Reis
C. Ralph Lipper
David H. Kauffman
Daniel Lessard
Ronald H. Levy
David G. Masse
Ronald L. Stein
Marc J. Rubin
André Giroux
Virginia Lam
Mason Poplav

Nathaniel H. Salomon
Arthur I. Bronstein
Gordon L. Echenberg
Sander J. Klein
Normand Amyot
André A. Lévesque
Sylvia B. Litvack
Jean-François Ménard
Carol Cohen
Louis Samuel
Jeffrey Edwards
Eric Lalanne
Patric Besner

1, PLACE VILLE-MARIE, bureau 1900
MONTREAL (QUEBEC) Canada H3B 2C3
Téléphone : (514) 879-1353
Télécopieur : (514) 879-1460

Aviatour anticipe la faillite

AVIATOUR, grossiste en forfaits-voyages de haut de gamme, anticipe une faillite.

Aviatour, qui a son siège social à Montréal, a volontairement remis hier son permis d'exploitation à l'Office de la protection du consommateur, alléguant une situation financière difficile. Il semble que l'entreprise ait éprouvé des difficultés avec des fournisseurs de l'Europe de l'Est.

Les quelque 200 clients actuellement en voyage en Europe et dans les mers du Sud ne devraient être affectés d'aucune façon par cette si-

tuation, pas plus d'ailleurs que les clients dont les départs sont prévus pour les deux prochains week-ends.

Quant aux clients qui ont réservé un forfait-voyage à plus long terme, ils auront le choix d'annuler leur voyage et d'obtenir un remboursement complet des sommes versées ou, éventuellement, de faire affaire avec un autre grossiste.

Dans tous les cas, l'Office de la protection du consommateur, chargé de l'enquête, recommande aux clients d'entrer en contact avec leur agent de voyage.

ENTRÉE GRATUITE AVEC CETTE ANNONCE

Réussir Ensemble!

LA CLÉ DES ANNÉES 90

500 EXPOSANTS
250 CONFÉRENCES
VOUS OUVRENT
les avenues de la
REUSSITE

L'interurbain Bell

vous invite au

6^e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES

11 SALONS SPÉCIALISÉS SOUS LE MÊME TOIT POUR:

- ▶ Augmenter vos ventes à moindre coût
Salon de la Publicité et du Marketing direct
- ▶ Gagner des marchés aux États-Unis
Salon de la Commercialisation Canada/États-Unis
- ▶ Choisir des outils informatiques efficaces
Salon de la Micro-informatique et des Communications
- ▶ Communiquer instantanément avec vos partenaires
Expo-Congrès international des Technologies de l'information
- ▶ Prendre le virage Qualité Totale
Salon d'Aide à la fabrication

- ▶ Motiver votre personnel
Salon de la Productivité
- ▶ Améliorer le français dans votre entreprise
Carrefour de la Francisation
- ▶ Bâtir votre image corporative
Salon du Rapport annuel
- ▶ Tirer le maximum de vos réunions et déplacements
Salon du Voyage d'affaires
- ▶ Décrocher des contrats chez les grands acheteurs
Salon des Achats (27-28 sept.)
- ▶ Développer la relève
Salon de la Jeune entreprise (29-30 sept.)

PLACE BONAVENTURE

27-30 SEPTEMBRE - 90

jeudi: 12-21h • ven. sam. dim.: 12h-18h

LES AFFAIRES

Cuba généralise le rationnement

LA HAVANE (AFP) — Une généralisation du rationnement a été annoncée hier dans le quotidien du Parti communiste cubain, Granma, qui ajoute que ce rationnement s'accompagnera d'autres mesures, notamment la restauration de la distribution par groupes d'habitants à La Havane, et la diminution des ventes d'appareils électro-ménagers.

Après le plan d'économies énergétiques mis en place fin août, puis les restrictions imposées à la presse cubaine annoncées lundi dernier, ces mesures confirment que le pays s'enfonce un peu plus chaque jour dans l'austérité attribuée officiellement « aux événements qui se sont succédé en Europe de l'Est et à la situation complexe qu'affronte l'URSS, fournisseur traditionnel » de plus de 700 produits à Cuba.

Selon Granma, il y aura désormais deux systèmes de vente rationnée, tous les deux prévus dans le cadre de la « libreta », le petit carnet de rationnement distribué à chaque cubain sur son lieu de résidence : d'abord le « normalisé » qui touchera 35 produits alimentaires de base, et

deuxièmement le « contrôlé » qui comprend un nombre imprécis de produits alimentaires et industriels, vendus jusqu'à présent sans restriction sur le marché « parallèle », c'est-à-dire dans le deuxième réseau de distribution appartenant à l'État.

Ce marché parallèle, où les prix n'étaient pas subventionnés, va quasiment disparaître. Granma indique qu'un nombre réduit de produits s'y maintiendront dans la mesure du possible.

Parmi les 35 produits, dont la vente est garantie à des quantités et prix fixes, figurent le riz, les graisses, la viande, le lait, le savon et les détergents. Normalement les autorités cubaines s'engagent à maintenir la distribution de ces produits.

Les produits « contrôlés » seront distribués selon les possibilités et à des quantités réduites pour éviter le marché noir. Il s'agit notamment de la viande et poisson en conserve, conserves de fruits, sauce tomate, lames de rasoir, etc. En tout, 242 produits industriels, comme les chaussures, le tissu, les meubles, les produits d'hygiène, passent aussi à cette

forme de vente.

La note indique d'autre part que sera rétabli à partir du 1er octobre le système de vente par groupes à La Havane en vigueur jusqu'en 1984. La population de la capitale sera organisée en six groupes, qui seront à leur subdivisés en quatre sous-groupes. Chaque semaine, explique Granma deux groupes pourront se présenter dans les magasins — l'un à partir du lundi et l'autre à partir du jeudi.

Enfin la note officielle annonce une réduction draconienne ou la suppression de la vente d'équipements électro-ménagers soulignant qu'il « serait contradictoire de mettre sur pied d'un côté un plan de réduction de consommation d'énergie et de l'autre d'augmenter le nombre d'équipements dans la population ».

La vente d'appareils d'air climatisé et de machines à laver est suspendue. Celle de réfrigérateurs le sera en 1991. Seulement 17 000 ventilateurs seront vendus cette année. Quant aux planches à repasser, seuls les nouveaux mariés y auront droit...

La transition à l'économie de marché est ternie par la corruption en URSS

MOSCOU (AP) — La perestroïka est en marche et l'Union soviétique est sur la voie de l'économie de marché. Mais cette transition s'accompagne de nombreux délits économiques : marché noir, corruption, détournements de biens, etc.

Les enquêteurs ont découvert des traces de corruption dans la moitié des 160 000 entreprises qu'ils ont inspectées jusqu'à présent en 1990, et les détournements de biens sont deux fois plus nombreux que l'an dernier, a révélé mardi dans une conférence de presse le colonel Viatcheslav Rounichkov, du ministère de l'Intérieur.

La publication de ces statistiques alarmantes exprime l'inquiétude des autorités judiciaires soviétiques au sujet des problèmes et bouleversements qui accompagnent les réformes économiques. Depuis un an, l'URSS hésitait à entrer véritablement dans la voie de l'économie de marché, et c'est maintenant chose faite avec les pouvoirs spéciaux accordés au président Gorbatchev.

Mais ces hésitations ont aggravé les désordres économiques et les pénuries, comme pour le pain ou le tabac, et ont développé le marché noir.

pénuries seraient le résultat d'une. Ces pénuries par exemple font que les magasins d'État ne sont plus désormais en mesure de fournir que 32 % des besoins en médicaments, selon le colonel Rounichkov, qui est le chef du Directoire principal de lutte contre les détournements de la propriété socialiste — la principale unité de lutte contre la corruption. Il a également fait état de pénuries pour les légumes, les pommes de terre, les céréales et autres produits de première nécessité.

Le colonel Rounichkov a démenti les allégations selon lesquelles ces conspirations des « durs » du Parti communiste, opposés aux réformes économiques de Gorbatchev, ou d'un

réseau du crime organisé. « On dit souvent que c'est le résultat d'actions de certaines forces destructrices, ou de la mafia. Je peux vous dire que ni le ministère de l'Intérieur, ni le KGB n'ont établi de tels faits. Il s'agit simplement de négligence ». Et il a cité, cas par cas, de nombreux exemples d'ouvriers qui avaient pu détourner des biens d'entreprises publiques pour les vendre illégalement à leur propre compte.

Les exemples qu'il a cités sont tous du même genre : sur le chemin entre les champs ou les usines et les centres de distribution, des biens sont détournés et font leur réapparition dans les boutiques privées (coopératives) ou sur le marché noir.



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 23 novembre 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 octobre 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 39 d'un montant de \$0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.88, série A;
2. Dividende n° 30 d'un montant de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.45, série B;
3. Dividende n° 26 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
4. Dividende n° 26 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions; et
5. Dividende n° 413 d'un montant de \$0.29 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires et les détenteurs d'actions privilégiées des catégories mentionnées ci-dessus, sauf les détenteurs d'actions de la catégorie mentionnée au paragraphe 4, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes n° 55, 56 et 57 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois de novembre et décembre 1990, et janvier 1991 et qu'ils seront payables les 12 décembre 1990, 11 janvier et 12 février 1991, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 30 novembre et 31 décembre 1990 et 31 janvier 1991, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 31 octobre 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 octobre 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 5 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
2. Dividende n° 5 d'un montant de \$0.53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire
Jane E. Lawson
Montréal, le 5 septembre 1990

L'atout. Le coût.



350.00 \$*

de rabais

• Le Panafax UF 170 de Panasonic vous donne des avantages imbattables. Tout comme son prix.
• Sa mémoire est presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs de prix équivalent

• Vous obtenez des caractéristiques remarquables, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition et la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés.
• Sans parler de la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.

• Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax.

Panafax

de Panasonic. Le souci de la perfection

audi

AUDI ÉLECTRONIQUE

L'AUTRE COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE

(514) 335-5533

*sur le prix suggéré du manufacturier

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Rien ne va plus entre Ryad et Amman

AMMAN (Reuter) — À cause de la crise du Golfe, rien ne va plus entre la Jordanie et l'Arabie saoudite, qui était pourtant le principal bailleur de fonds d'Amman.

Amman a rappelé mardi son ambassadeur à Ryad. Celui d'Arabie saoudite aux États-Unis a publiquement attaqué le roi Hussein. Des camions jordaniens sont harcelés par les fonctionnaires saoudiens. Et la presse jordanienne n'épargne pas Ryad.

« Les positions des Saoudiens contre la Jordanie ne leur profiteront pas, ne les aideront pas et ne changeront rien à l'énorme danger qui se présente réellement sur le terrain. L'histoire ne leur pardonnera pas », écrivait hier le quotidien jordanien *Al Rai*.

La Jordanie a justifié le rappel de son ambassadeur, Nasser Bataineh, par sa volonté de protester contre la décision saoudienne de fermer le bureau de son attaché militaire à Ryad et d'expulser des diplomates jordaniens. Selon un représentant du gouvernement, il est cependant peu probable que la Jordanie exerce des représailles.

« Nous sommes pris entre deux feux et nous voulons parler aux deux camps — à l'Arabie saoudite aussi bien qu'à l'Irak », a expliqué ce responsable. Selon lui, l'Arabie saoudite va réduire à quatre le nombre de diplomates à l'ambassade de Jordanie à Ryad, ainsi qu'au consulat général jordanien à Djeddah, en plus de l'ambassadeur et du consul général.

Au poste-frontière d'Oumari, à 130 km au sud-est d'Amman, des chauffeurs de camion jordaniens ont déclaré à Reuter que les autorités saoudiennes les empêchaient d'amener des marchandises en Jordanie. Selon eux, quelque 200 camions jordaniens sont bloqués à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Qatar, et 70 autres à la frontière jordano-saoudienne.

« Les Saoudiens nous harcelaient depuis deux mois. Mais il y a une semaine, ils ont commencé à nous empêcher d'amener des marchandises en Jordanie ».

Selon des chauffeurs, des fonctionnaires saoudiens les ont insultés et ont percé des trous dans leurs camions. « Au lieu de faire le blocus de l'Irak, ils font le blocus de la Jordanie », déplore 'Ahmed.

Farid Mohammed raconte qu'il a dû revenir à Dubai pour décharger sa cargaison de viande avant de pouvoir rentrer en Jordanie. « Quand nous traversons l'Arabie saoudite, les gens nous crachent dessus et nous insultent », dit-il.

Selon des chauffeurs, les Saoudiens ont empêché le rapatriement des meubles de dizaines de Jordaniens expulsés d'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe. Un chauffeur a montré sur son passeport un visa valable pour plusieurs entrées jusqu'en décembre, mais annulé par les Saoudiens.

Il y a une semaine, l'Arabie saoudite a cessé de fournir du pétrole à la Jordanie, sous prétexte qu'Amman n'avait pas payé ses dettes à temps. Les livraisons saoudiennes s'élevaient avant cette mesure à 33 000 barils de brut par jour, soit environ la moitié des besoins jordaniens, le reste venant d'Irak.

La Jordanie a rejeté l'annexion du Koweït par l'Irak et respecte dans une large mesure les sanctions décidées par l'ONU contre Bagdad. Mais elle a aussi réclamé le retrait des forces étrangères du Golfe pour permettre une solution arabe.

Ce qui a été perçu comme de la sympathie pour l'Irak, de la part d'Amman, a suscité la colère de l'Arabie saoudite.

Mais la goutte qui paraît avoir fait déborder le vase est l'accueil réservé ce mois-ci par la Jordanie à des groupes pro-irakiens, qui s'en sont pris à l'Arabie saoudite pour avoir permis à des forces occidentales de se déployer sur son sol, et ont appelé au renversement de dirigeants du Golfe.

Rompant avec la diplomatie habituellement prudente de Ryad, le prince Bandar bin Sultan, ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, a vivement attaqué le roi Hussein à ce propos.

« J'espère que vous êtes fier de vos nouveaux amis — (le président irakien) Saddam Hussein, (les leaders extrémistes palestiniens) Abou Abbas, Abou Nidal, (George) Habbache, (Nayef) Hawatme et le reste de la bande impie », a-t-il écrit dans une lettre ouverte publiée hier par le *Washington Post*.

De Klerk part assuré du soutien de Bush mais pas de tout le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le président sud-africain Frederik de Klerk est reparti satisfait de sa visite « historique » de deux jours aux États-Unis doté du soutien démonstratif du président George Bush, mais sans avoir dissipé entièrement le scepticisme des parlementaires américains à l'égard de sa politique.

Premier dirigeant sud-africain à être reçu en visite officielle aux États-Unis depuis 1946, M. de Klerk a été cru sur parole par le président Bush quand il lui a affirmé que l'Afrique du Sud ne reviendrait « pas en arrière ».

Le leader américain lui a fourni lundi avec chaleur les encouragements qu'il attendait en déclarant penser que le processus de changement dans son pays était « irréversible » et que les États-Unis devaient « soutenir ce processus ».

Le problème des sanctions américaines a bien sûr été abordé. Mais dans ce domaine, les mains du président Bush sont liées par une législation qui les fait dépendre de conditions, dont toutes n'ont pas été remplies, soit la libération des prisonniers politiques et la fin de l'état d'urgence dans le Natal. Le ministre sud-africain des Affaires étrangères M. Roelf « Pk » Botha a déclaré mardi qu'il

les devraient l'être « dans la première moitié de 1991 ».

Le président de Klerk a déclaré qu'il n'avait rien « demandé » au sujet des sanctions, mais a souligné que leur prolongement pourrait provoquer des problèmes économiques qui déboucheraient sur « une situation explosive » susceptible de ruiner tous ses efforts de réforme et avoir des répercussions « sérieuses » pour toute la région.

Le problème est que leur levée dépendra avant tout d'un vote du Congrès, où certaines voix se sont élevées pour « réinterpréter » ces conditions dans un sens plus dur vis-à-vis du pouvoir sud-africain, ce à quoi le président George Bush est totalement opposé.

Les rencontres du président de Klerk avec les chefs de file des parlementaires, juste avant son départ de Washington mardi soir, ne lui ont semblé-t-il pas permis d'être complètement rassuré à ce sujet. Le Représentant noir William Gray, numéro deux de la hiérarchie démocrate à la Chambre, a souligné après ces discussions que « la plupart des membres du Congrès ne sont pas encore certains de la direction où va M. de Klerk ».

Son collègue Howard Wolpe, président de la

sous-commission de la Chambre pour les Affaires africaines, soulignait quant à lui qu'il y avait « des preuves des bonnes intentions du président de Klerk », mais qu'il n'était « pas clair du tout qu'il puisse mettre en oeuvre sa vision des choses ».

S'il n'a pas entièrement convaincu tous ses interlocuteurs, M. de Klerk peut se vanter d'avoir désarmé une bonne partie des anciens adversaires de son pays. Une manifestation anti-apartheid pendant sa visite n'a réuni que 200 personnes, soit un nombre dérisoire dans cette ville à 70 % noire qu'est Washington.

Même si sa venue n'a donné lieu à aucun événement spectaculaire, il a pu développer sa vision à la tribune du Club de la presse de Washington notamment sur le rôle de « cheville ouvrière » que pourrait jouer son pays dans le développement économique de tout le sud de l'Afrique.

Sur le futur système politique de son pays, il s'est retranché derrière les négociations entre toutes les forces politiques, mais a avancé le principe d'un « vote d'égale valeur pour tous » avec la « probabilité » d'un corps électoral unique, mais aussi des « contre-pouvoirs pour que la majorité ne réprime pas les autres secteurs électoraux ».

Personne ne prépare de coup d'État en URSS

MOSCOU (Reuter) — Le ministre soviétique de la Défense Dimitri Yazov a démenti hier que l'armée ourdissait un coup d'État contre le gouvernement du président Mikhaïl Gorbatchev.

Il a déclaré devant le Soviet suprême que les milliers de soldats aperçus aux alentours de Moscou préparaient un défilé et participaient à la récolte annuelle de pommes de terre.

« Personne ne prépare les parachutistes à intervenir contre le peuple », a dit Yazov, qui avait déjà démenti la semaine dernière de semblables rumeurs de coup d'État militaire.

Vingt-trois mille soldats sont affectés à la récolte de pommes de terre et deux autres régiments répètent dans la capitale le défilé du 7 novembre, pour la fête nationale du Jour de la révolution, a précisé Yazov.

Il a qualifié de pure invention un article de la *Komsomolskaïa Pravda* selon lequel certaines troupes auraient été placées en état d'alerte.

Le président du Soviet suprême Anatoli Loukianov, prenant la parole après Yazov, a déclaré avoir appelé le ministre à la tribune parce que « quelqu'un essaie d'aggraver la situation en parlant de coup d'État ou de putsch ».

Le député Sergueï Byelozertsev avait demandé lundi une explication aux mouvements de quatre divisions et deux régiments de parachutistes dans la capitale.

Deux hebdomadaires soviétiques avaient évoqué l'éventualité d'un coup d'État de la part d'officiers supérieurs déterminés à mettre fin aux désordres et à rétablir un régime autoritaire.



Transportant le drapeau national, des soldats est-allemands procèdent pour la dernière fois à la relève de la garde devant le monument aux victimes du fascisme et du militarisme.

PHOTO AP

Lothar de Maizière: mission accomplie

BERLIN-EST (Reuter) — Les ministres est-allemands ont tenu hier leur dernier conseil avant la réunification qui, le 3 octobre, mettra un point final à l'histoire de la République démocratique allemande.

À l'issue de cette dernière réunion, le premier ministre Lothar de Maizière a, lors d'une conférence de presse, dressé le bilan d'un cabinet dont la tâche principale aura été, en moins de sept mois, de gérer la liquidation de l'entité est-allemande.

« C'était la dernière réunion du cabinet et elle a été empreinte d'un peu de mélancolie », a confié de Maizière, appelé la semaine prochaine à devenir ministre sans portefeuille de la nouvelle Allemagne unifiée.

Juriste promu sur le devant de la scène politique après la victoire de son Union chrétienne démocrate (CDU) aux élections de mars, de Maizière a estimé que les traités d'union monétaire et politique avec la RFA avaient été les points forts de son bref mandat.

Il s'est aussi félicité du bon déroulement des élections municipales de mai, de la reconstitution des États fédéraux est-allemands ainsi que des discussions avec les quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, qui ont permis à l'Allemagne de recouvrer sa pleine souveraineté.

Les historiens jugeront les erreurs que ce gouvernement a pu commettre, a ajouté de Maizière.

Il a cependant reconnu que, confronté à la crise de l'industrie et de

l'agriculture, incapables de soutenir la concurrence face à l'afflux de produits de RFA, il avait parfois été tenté d'abandonner.

Évoquant la montée du chômage, il a déclaré que la population avait placé trop d'espoirs dans l'unification.

« Beaucoup de personnes sont plus à l'aise, mais il n'y aura pas de miracle », a-t-il dit.

Le premier ministre a précisé que le conseil des ministres avait discuté des difficultés des élevages porcins est-allemands, mais qu'il n'avait pas évoqué les mutineries dans les prisons, qui dominent depuis une semaine l'actualité est-allemande.

Les prisonniers réclament une amnistie générale à l'occasion de l'unification, mais, a dit de Maizière, « le jour de l'unification ne peut être utilisé pour relâcher dans la rue n'importe quel meurtrier ou trafiquant de drogue ».

LE DEVOIR

vous invite à assister à un débat animé par Mme Lise Bissonnette sur

L'usage du français dans les affaires internationales

Samedi le 29 septembre à 15:00 hres au Carrefour de la francisation du Salon international Le monde des affaires

Invités:

M. Jean-Jacques Strélski, v.-p. création, Cossette Communication Marketing

M. Michel Guillot, dir. gén. Centre de linguistique de l'entreprise

M. Nabil Antaki, prés. Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec

En collaboration avec:

6^e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES

Gouvernement du Québec Secrétariat à la politique linguistique

Nouvelle grève générale en Grèce

ATHÈNES (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés hier face au Parlement, au centre d'Athènes, au premier jour d'une nouvelle grève générale de 48 heures, alors que le gouvernement Mitsotakis a accusé l'opposition socialiste de manipuler le mouvement social.

Pour la troisième fois en trois semaines, la Grèce a été touchée par la grève générale à laquelle ont participé deux millions de travailleurs, selon les grandes centrales syndicales, la GSEE et l'ADEDY. Le gouvernement a assuré en revanche que le mouvement s'enlise et que la grève n'avait pas été massivement suivie, avec le travail normalement assuré par huit fonctionnaires sur dix.

Banques, électricité, transports, éboueurs, hôpitaux : tous les secteurs d'activités ont été touchés, certains étant déjà très perturbés depuis dix ou vingt jours. Il s'agit de la sixième grève générale depuis l'arrivée au pouvoir du parti de droite Nouvelle démocratie, en avril dernier. Le coût de chaque journée de grève nationale est estimé par les services gouvernementaux à 20 milliards de drachmes (1,6 milliard de dollars).

Un grand rassemblement a été organisé devant le Parlement, sur la place Syntagma, au centre-ville, pour demander le retrait immédiat du projet de réforme des régimes de sécurité sociale et de retraite. « Ja-

mais nous n'accepterons que passe ce projet de la honte, qui dynamite les acquis de nos années de lutte », a clamé M. Lambros Kannelopoulos, président de la GSEE, la plus importante centrale du pays.

Sans désespérer, l'Assemblée, où M. Mitsotakis dispose d'une voix de majorité, a poursuivi l'examen du texte. Le gouvernement, qui a tenu dans la matinée sa réunion hebdomadaire, a déclaré que le travail parlementaire se poursuivait jusqu'à l'adoption, vendredi, du projet. Les caisses d'assurance et de retraite — que le gouvernement entend unifier — ont un déficit global équivalent, selon les chiffres officiels, à 10 % du PNB.

Dans des termes très vifs, le porte-parole du cabinet, M. Byron Polydoros, a déclaré à la presse que le gouvernement ne se laisserait pas déstabiliser par la rue, accusant le PASOK d'Andréas Papandréou, le principal mouvement d'opposition, « d'être l'instigateur caché des grèves ».

L'ancien chef du gouvernement,

qui a dirigé le pays de 1981 à 1988, s'est déclaré le week-end dernier prêt à « reconquérir le pouvoir » lors du Congrès du PASOK. Un grand nombre de dirigeants syndicaux sont aussi des responsables du mouvement socialiste : ainsi, les chefs de deux principales centrales, Lambros Kannelopoulos, de la GSEE, et Spyros Yatras, de l'ADEDY, ont été réélus au Comité central du PASOK.

L'attaque la plus virulente contre le mouvement de grève est venue du célèbre compositeur Mikis Théodorakis, ancien communiste et aujourd'hui ministre sans portefeuille du cabinet Mitsotakis qui a dénoncé « ceux qui se servent de la grève pour assouvir des vengeances personnelles et des visées partisans. Ces soi-disant forces du progrès vont détruire en deux semaines le mouvement syndical du pays », a-t-il encore ajouté.

Le premier ministre semble désormais tabler sur le pourrissement du mouvement social après l'adoption de la nouvelle loi.

VOLVO VOLVO VOLVO

VENTE DE MODÈLES DE DÉMONSTRATION! AUBAINE INCROYABLE!

Jusqu'au 30 septembre 1990

240 DL 1990

No. d'inventaire 5502, 8 500 kms, vitres électriques, 5 vitesses, peinture métallique

Était 23 141\$

Maintenant 19 991\$

240 DL 1990

No. d'inventaire 8301, 5 500 kms, vitres électriques, automatique, peinture métallique

Était 23 951\$

Maintenant 20 841\$

240 DL 1990

No. d'inventaire 8683, 9 200 kms, familiale, vitres électriques, 5 vitesses, peinture métallique

Était 23 731\$

Maintenant 19 999\$

740 1990

No. d'inventaire 5313, 3 000 kms, tout équipée, 5 vitesses

Était 30 431\$

Maintenant 26 590\$

Voyez notre super-vente de familiales!

VENTES 737-6666 LOCATION 5055, rue Paré (à l'est du boul. Décarie)

1-800-361-560

up-town

VOLVO

Cherchons MAQUETTISTE

Importante maison d'édition québécoise est à la recherche d'un(e) maquettiste-designer pour la conception graphique de manuels scolaires.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et un exemple d'une de vos créations à:

Lidec Inc.
4350, avenue Hôtel-de-ville
Montréal
(Québec)
H2W 2H5

Le premier prix.



• Les caractéristiques remarquables du Panafax UF-170 de Panasonic en font un premier de classe. Et ce, à un prix plus qu'abordable.
• Il offre des caractéristiques impressionnantes, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition, la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés et une mémoire presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs à prix comparable.
• Sans parler de la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.
• Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax de Panasonic, le seul de la perfection.

Panafax

audi

AUDI ÉLECTRONIQUE L'autre compagnie de téléphone

(514) 335-5533

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La Jordanie veut battre l'hiver de vitesse pour évacuer les réfugiés

AMMAN (Reuter) — Les autorités jordaniennes ont exhorté hier les organismes d'aide à accélérer le rapatriement de quelque 35 000 réfugiés d'Irak et du Koweït toujours bloqués dans leur pays, afin que le problème soit réglé avant les rigueurs de l'hiver.

« Nous leur demandons, et en particulier à l'Organisation internationale des migrations (IOM), d'augmenter le nombre des vols au départ d'Amman, afin de contribuer à réduire le nombre des Asiatiques qui se trouvent encore dans des camps jordaniens », a déclaré à Reuter Salameh Hammad, directeur d'une commission officielle d'évacuation.

« Il faut qu'ils nous aident à diminuer le nombre des réfugiés, car l'exode continue et l'hiver est proche ».

Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août, plus de 450 000 réfugiés ont afflué en Jordanie. La plupart étaient des Asiatiques et des Égyptiens totalement démunis.

Quelque 35 000 Asiatiques se trouvent encore dans le pays. Sept mille à 8000 d'entre eux sont rapatriés cha-

que jour, mais il en arrive dans le même temps environ 12 000 autres.

Les autorités jordaniennes ne disposent pas d'informations suffisamment précises pour déterminer combien de personnes vont ainsi continuer à franchir la frontière. D'après les Nations Unies, ce chiffre risque de s'établir à deux millions, et Amman craint que l'arrivée des premiers froids, le mois prochain, ne vienne compliquer sa tâche.

« Si une guerre éclate, déclare un responsable jordanienn, nous serons submergés par des centaines de milliers de personnes. Si le statu quo est maintenu, la moyenne quotidienne restera sensiblement la même, ou diminuera un peu ».

Les réfugiés sont hébergés dans cinq camps balayés par les vents de sable. Trois d'entre eux sont situés dans un « no man's land » séparant l'Irak du poste-frontière jordanien de Rouweiched. Les deux autres se trouvent près d'Azrak, à 85 km au nord-est d'Amman.

La situation y deviendra très difficile vers le milieu du mois pro-

chain, pendant lequel des vents violents risquent d'emporter les tentes. La température nocturne sera alors d'à peine quatre degrés centigrades, et tombera à moins quatre en novembre.

L'OIM, dont le siège est à Genève, a dit hier avoir évacué jusqu'à présent 50 928 Asiatiques, et avoir organisé avec la Communauté européenne le rapatriement de 35 000 autres pendant les semaines à venir.

Compte tenu de l'action, par ailleurs, des divers gouvernements concernés, ce sont au total environ 130 000 Asiatiques qui ont pu regagner leur pays respectif par avion depuis le début de la crise.

Peter Schatzer, chef de la mission de l'OIM à Genève, a d'autre part déclaré à Reuter que le Sri Lanka et le Bangladesh avaient commencé à organiser, à l'intention de leurs ressortissants, des convois d'autocars de Koweït à Bagdad. L'Inde a déjà fait de même, mais jusqu'à la Jordanie, et organise à présent des rapatriements aériens à partir du port irakien de Bassorah.

Peu de signes de pénurie à Bagdad

BAGDAD (AFP) — Les petits Irakiens chanceux retrouveront la semaine prochaine le chemin de l'école avec sur le dos un cartable de toile écrue vert foncé portant l'inscription « US Army » et le triple galon d'or de sergent dans l'armée de l'oncle Sam.

Fabriqués en Chine et proposés au prix de 15 dinars (45 dollars au cours officiel), l'accessoire fait en effet fureur dans les magasins de Bagdad où, comme dans tous les pays du monde à une semaine de la rentrée, les mères, accompagnées de leurs enfants, effectuaient hier les derniers achats.

Alors que les dirigeants irakiens dénoncent la présence de plus de 100 000 soldats américains à leurs frontières, personne, en tout cas ni les vendeurs, ni les acheteurs, ne semblent trouver incongru l'omniprésence, aux étalages des souks populaires comme dans les vitrines des magasins des quartiers chics, de ces cartables aux couleurs de l'ennemi.

Depuis dimanche, les autorités irakiennes ont menacé d'attaquer les champs de pétrole de l'Arabie saoudite ainsi qu'Israël et affirmé qu'une « guerre de mille ans » ne suffirait pas à leur faire renoncer à l'annexion du Koweït.

Dans les rues de Bagdad cependant, peu de signes de tension sont perceptibles. De même, et alors que l'Irak subit depuis huit semaines l'embargo le plus strict jamais décrété par les Nations Unies, rien n'indique que cette capitale de 4 millions d'habitants soit menacée de pénuries.

Le rationnement pour les produits de première nécessité vendus à des prix subventionnés (riz, huile, sucre essentiellement) ne semble guère émouvoir la population et avoir d'impact sur sa vie quotidienne.

Quels que soient les quartiers, les étagères des magasins, comme les étales des marchés, sont, en tout cas et au moins pour le moment, abondamment pourvus, tant en fruits et légumes qu'en viandes et en oeufs.

On signale cependant, dans certaines zones, un manque de thé, parfois de lait ainsi que des queues devant les boulangeries. Ces files semblent cependant n'être ni très longues, ni généralisées. Elles se passent, en tous les cas, dans l'ordre.

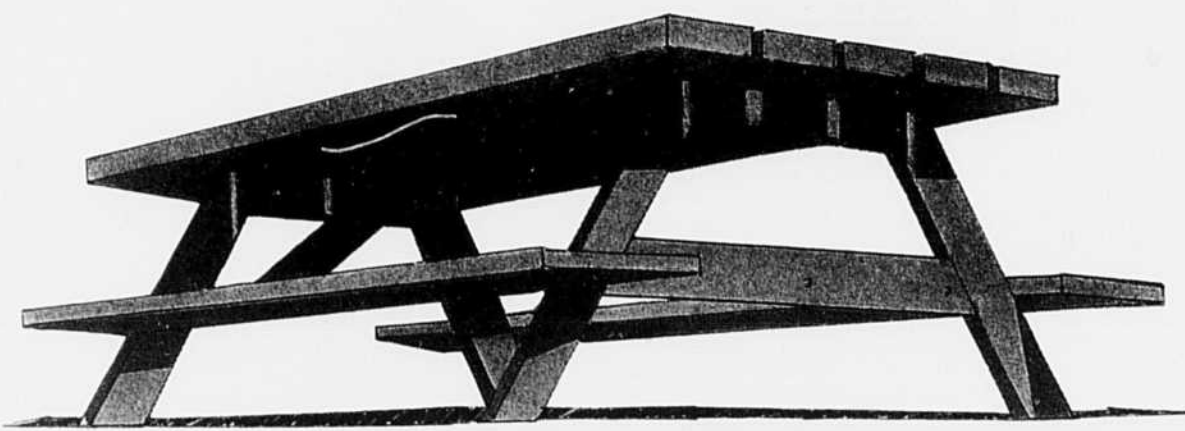
Quelques grands restaurants, dont la clientèle était essentiellement de touristes ou d'hommes d'affaires, comme la plupart de ceux des bords du Tigre, ont fermé leur porte.

En revanche, les échoppes qui proposent des plats que l'on avale sur le trottoir font toujours de bonnes affaires : inlassablement tournent les broches chargées d'empilement de viandes découpées au fur et à mesure au dessus de l'assiette et mijotent les ragoûts à base de lentilles ou de haricots que l'on sert à la louche dans des bols à l'émail écaillé.

Une pénurie qui commence à mordre, en revanche, est celle des cigarettes de marque irakienne dont la fabrication est tributaire d'importations de tabac et de papier.

Les magasins qui en disposent encore ne vendent que deux paquets à la fois, mais les fumeurs ont toujours la possibilité de se rabattre sur les marques américaines importées dont les stocks sont apparemment abondants.

Il faut cependant pouvoir y mettre le prix : de 2,5 à 3,5 dinars le paquet contre 1 pour les cigarettes irakiennes.



LA BOÎTE À JUS RECYCLÉE SERT DE TABLE DE PIQUE-NIQUE

Elle peut aussi servir de banc de parc. De poteaux. De quai. De caisse à arbuste. Et d'une infinité d'autres articles pratiques. Des articles communément construits en bois.

Parce que la boîte à jus est aujourd'hui recyclable à 100 %.

Un nouveau procédé mis au point en partie par Tetra Pak — le plus grand fabricant de boîtes à jus au Canada — permet en effet de combiner la boîte à jus vide, paille

et enveloppe comprises, et les plastiques de rebut dans la fabrication d'un nouveau matériau super-durable appelé Superwood®. On peut utiliser Superwood pour construire n'importe quoi : de la table de pique-nique à la palissade.

La municipalité de Markham, en Ontario, a été la première à ajouter la boîte à jus et les plastiques à son système de collecte de déchets à recycler. Tetra Pak essaie d'encourager cette pratique partout au Canada.



Nous devons tous faire notre part pour protéger notre environnement. Tetra Pak s'engage.

La boîte à jus, dont la fabrication requiert au départ si peu de matières brutes, a toujours produit moins de déchets que les autres contenants. Maintenant qu'elle peut se recycler, elle en créera encore moins. Sans compter son apport à la conservation de nos richesses forestières.

C'est donc dire que la boîte à jus est là pour vous et vos enfants.

Et les enfants de vos enfants.

Renseignez-vous sur la boîte à jus et la protection de l'environnement. Écrivez à Tetra Pak Inc., 200 Vandorf Road, Aurora, Ontario L4G 3G8.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Thatcher veut freiner la hausse des salaires

LONDRES (AFP) — Mme Margaret Thatcher a appelé hier soir l'ensemble des employeurs britanniques à ramener les augmentations salariales accordées à leur personnel à un niveau inférieur au rythme de l'inflation en Grande-Bretagne (10,6 % en août).

Les hausses de salaires trop importantes mettent en danger la productivité et renforcent l'inflation, a-t-elle déclaré devant un congrès de l'organisation patronale CBI (Confederation of British Industry).

« Les augmentations ne doivent pas être accordées en fonction de l'inflation, car cela n'a aucun rapport avec les capacités réelles d'une entreprise », a-t-elle estimé.

« Beaucoup de gens dépendent non seulement tout ce qu'ils gagnent mais aussi tout ce qu'ils peuvent emprunter et la de-

mande a progressé trop vite », débouchant sur une augmentation des prix au lieu d'une hausse de la productivité, a-t-elle ajouté.

« Une augmentation de 1 % des salaires alourdit de près de trois fois plus les coûts qu'un relèvement d'un point des taux d'intérêt », a-t-elle dit.

Malgré l'augmentation des taux d'intérêt, portés à 15 % en octobre 1989 afin de réduire la demande et de faire reculer l'inflation, la hausse des prix du mois d'août a dépassé 10 % en rythme annuel pour la première fois depuis février 1982.

Le chancelier de l'Échiquier, M. John Major, avait indiqué hier à Washington devant l'assemblée commune du FMI et de la Banque Mondiale que la lutte contre l'inflation est la priorité numéro un de son ministère, en estimant qu'elle n'avait pas encore atteint son sommet.

Vers la liberté de religion en URSS

MOSCOU (AFP) — Le Soviet suprême soviétique a commencé hier le vote article par article de la loi sur la liberté de conscience qui va libéraliser l'exercice de la religion en URSS, des débats marqués par une offensive des élus de l'Église pour obtenir l'introduction de l'enseignement religieux dans toutes les écoles.

Le texte proposé en seconde lecture aux députés comporte de nombreuses modifications libérales par rapport au projet qui avait été présenté au printemps dernier, souligne l'agence non officielle Interfax. Les débats ont été particulièrement vifs sur cette question du catéchisme dans les écoles, mais aussi sur le problème des impôts sur les biens et les revenus des églises.

La loi prévoit notamment la suppression des contributions de l'État aux activités athées, la liberté d'ouvrir des écoles religieuses, la liberté de culte dans l'armée. Elle constitue une rupture avec la loi de 1929 qui régressait de manière extrêmement restrictive l'activité religieuse en URSS.

Le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexeï II, député au Soviet suprême, est intervenu pour saluer les progrès apportés par cette loi, mais aussi pour demander, au nom de l'Église orthodoxe, la liberté d'enseigner la religion dans les écoles. La loi ne dit rien sur ce point, mais accorde aux étudiants des écoles religieuses les mêmes droits qu'aux autres étudiants.

« Nous voulons accomplir nos devoirs moraux, c'est le devoir de notre conscience et de notre foi », a dit le patriarche Alexeï, cité par TASS.

« Nous ne demandons pas une part



PHOTO AP

Le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexeï II, et des membres de différents groupes religieux surveillent les débats au Soviet suprême.

du gâteau, nous ne demandons pas de droits, nous voulons seulement servir notre peuple par tous les moyens à notre disposition et le mieux que nous pouvons », a poursuivi le dignitaire religieux.

Un autre religieux, Mikhaïl Koulov, le chef de l'Église adventiste du septième jour, qui assistait au débat à lui aussi demandé la liberté du

catéchisme dans les écoles. « Cette loi est une victoire de notre peuple après bien des souffrances », a-t-il ajouté.

Pour sa part le rabbin de la synagogue de Moscou, Adolf Sayevich, a souligné que « les religions en URSS étaient sans protections légales » jusqu'à présent et estimé que « cette loi est très importante, puisque nous

avons vécu sans loi sur la liberté de conscience toutes ces années de pouvoir soviétique ».

La loi souligne la séparation de l'Église et de l'État, prône des droits égaux pour toutes les religions, et stipule que les organisations religieuses ne doivent pas participer aux activités des partis politiques ou les soutenir financièrement.

LE MONDE EN BRIEF

Haïti: premier tour le 16 décembre

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le premier tour des élections présidentielles, législatives, municipales et locales en Haïti a été fixé au 16 décembre prochain, a annoncé hier un communiqué du Conseil électoral provisoire (CEP), organisme indépendant chargé de leur organisation. La campagne électorale durera du 7 novembre au 14 décembre, tandis que les opérations d'inscriptions des électeurs se dérouleront du 5 au 26 octobre. Les déclarations de candidature auront lieu du 6 au 16 octobre et le Conseil électoral aura jusqu'au 29 octobre pour trancher en cas d'éventuelles contestations. La nouvelle Constitution haïtienne, massivement approuvée par référendum en mars 1987, exclut de toute fonction électorale pendant dix ans les artisans « zélés » de la dictature des Duvalier, rappelle-t-on à Port-au-Prince.

Pizza Hut ferme un deuxième restaurant

MOSCOU (Reuters) — La chaîne américaine Pizza Hut a fermé hier son second restaurant moscovite, six jours après la fermeture temporaire du premier, car elle n'a pas respecté les règles d'hygiène de la capitale soviétique, a rapporté un porte-parole de la pizzeria. Le groupe Pepsi, auquel appartient Pizza Hut, fait depuis longtemps des affaires en Union soviétique et a ouvert les deux restaurants à Moscou il y a deux semaines. Mardi l'agence Tass a attaqué Pizza Hut où, dit-elle, ont été découverts des aliments avariés au cours d'inspections sanitaires. Andrew Rafalot, un porte-parole du restaurant, a expliqué que les restaurants étaient fermés pour n'avoir pas pu présenter les documents qu'on leur réclamait. Il a ajouté que l'attaque de Tass avait « profondément blessé » la direction. L'autre restaurant, qui avait fermé jeudi, a rouvert samedi.

Mathias Rust inculpé de tentative de meurtre

HAMBOURG (Reuters) — Le jeune Allemand de l'Ouest Mathias Rust, qui avait atterri en Cessna sur la place Rouge en mai 1987 après avoir trompé la défense aérienne de l'URSS, a été inculpé de tentative de meurtre sur la personne d'une infirmière, a annoncé hier le parquet de Hambourg. Rust, 22 ans, est accusé d'avoir poignardé une infirmière l'an dernier. Aucune date n'est encore fixée pour sa comparution en justice. D'après l'acte d'accusation, Rust a donné plusieurs coups de couteau à une infirmière à l'hôpital où il était employé au titre du service militaire.

Les étudiants hongrois en colère

BUDAPEST (Reuters) — Des milliers d'étudiants hongrois ont manifesté hier à Budapest pour réclamer une augmentation de leurs bourses et protester contre « la situation critique de l'enseignement supérieur ». Les étudiants, au nombre de 10 000 selon les organisateurs, se sont réunis devant le ministère de la Culture et ont réclamé la démission du ministre, Bertalan Andrasfalvy, qui avait accusé la semaine dernière un groupuscule d'étudiants de fomenter des troubles. Un porte-parole des manifestants a déclaré que s'ils n'obtenaient pas satisfaction, les étudiants pourraient entamer, dans deux semaines, un boycottage des cours.

TOKYO (AFP) — La Corée du Nord et le Japon se sont mis d'accord hier pour établir « de nouvelles relations », marquées de façon spectaculaire par le président nord-coréen Kim Il Sung qui a accepté les « excuses » de Tokyo pour la domination coloniale passée, et décidé de faire libérer deux marins japonais détenus par Pyongyang depuis 1983, a rapporté la presse japonaise.

À la tête de la première délégation japonaise de haut rang à se rendre à Pyongyang depuis la guerre de Corée (1950-1953), l'ancien vice-premier ministre Shin Kanemaru a rencontré hier le président Kim Il Sung à Myohyangsan, à 150 km au nord de Pyongyang. La rencontre de Myohyangsan est la première entre le maréchal nord-coréen et un haut responsable politique japonais.

Les deux hommes, selon la presse japonaise, se sont mis d'accord pour établir de « nouvelles relations » entre leur deux pays, confrontés à la normalisation prochaine des relations entre Moscou et Séoul, la capitale sud-coréenne rivale de Pyongyang.

Un dialogue au sommet entre le Nord communiste et le Sud pro-occidental est également en passe de s'ouvrir. Le président Kim Il Sung s'est déclaré en faveur de l'ouverture de discussions au niveau gouvernemental avec Tokyo. Les deux pays, rappelle-t-on, n'entretenaient pas de relations diplomatiques.

Dans une lettre remise par M. Kanemaru à l'homme fort de Pyongyang, le premier ministre japonais Toshiki Kaifu déclare espérer de son côté que « le dialogue de gouvernement à gouvernement permettra d'approfondir la compréhension mutuelle et d'améliorer les relations » entre les deux pays.

Le chef du gouvernement japonais, souscrivant à une vieille exigence de Pyongyang, a présenté également dans cette lettre les excuses formelles du Japon pour la domination coloniale exercée sur la Corée de 1910 à 1945.

M. Kaifu s'y déclare également prêt, selon la presse japonaise, à payer des compensations à la Corée du Nord pour cette période.

Tokyo avait accordé 500 millions de dollars de compensations à la Corée du Sud lors de l'établissement des relations diplomatiques avec Séoul en 1965.

Le chef de la délégation japonaise a proposé l'ouverture de « bureaux de liaison » entre les deux gouvernements dans les deux capitales.

La proposition n'a soulevé aucune objection de la partie nord-coréenne, selon la presse japonaise.

Le président Kim Il Sung, à la tête du régime communiste généralement considéré comme le plus stalinien du monde, a proposé une amélioration des relations bilatérales, en commençant par l'établissement de liaisons aériennes directes entre Pyongyang et Tokyo.

Le maréchal nord-coréen s'est également déclaré en faveur, selon la presse japonaise, de la libération prochaine de deux marins japonais, MM. Isamu Beniko et Yoshio Kuriura, arrêtés en novembre 1983 pour « espionnage », à l'arrivée de

leur bateau dans un port nord-coréen.

La libération attendue des deux hommes — objet de longues tractations entre les deux pays — est interprétée à Tokyo comme une avancée majeure dans l'amélioration des relations bilatérales, traditionnellement très conflictuelles.

« Je pense que nous pouvons satisfaire M. Kanemaru et M. Tanabe » au sujet des deux marins, a déclaré le maréchal Kim Il Sung lors de la rencontre de Myohyangsan.

Celle-ci a duré 90 minutes et s'est déroulée en présence des 13 membres de la délégation japonaise, qui comprenait notamment le vice-président du Parti socialiste (opposition), M. Makoto Tanabe, des parlementaires conservateurs et socialistes, ainsi que plusieurs responsables gouvernementaux.

M. Kanemaru est l'un des dirigeants les plus influents du Parti libéral démocratique (LDP, conservateur), au pouvoir à Tokyo.

Le maréchal Kim Il Sung a démenti à cette occasion que la Corée du Nord soit en passe d'acquiescer à l'arme nucléaire.

« Nous ne sommes pas en train de produire des armes nucléaires. Notre pays n'a pas la puissance économique pour développer ce type d'armes. Nous n'avons ni de tels projets, ni la capacité », a déclaré le président Kim Il Sung.

Divers informations occidentales et japonaises de diverses sources ont fait état ces dernières années de la possibilité pour Pyongyang de se doter de l'arme nucléaire.

DIMANCHE 30 SEPT.

12h00: Brunch d'Artois, 1392, Hart, Brunch inv. Claude Esteban (France), Prix du repas: 14 \$, Rés. 379-9813.
14h00: Galerie: Céline Veillette, 615, Laviolette.
Vernissage: Oeuvres: Céline Veillette, Poèmes: Gérard Gaudet
17h00: Bar Le Zénob, 171, Bonaventure

Apéro de la poésie, inv. L. Dubost (France), G. Goffette (Belgique), M. Chapaz (Suisse), A. Piché (Québec), M.A. Campos (Mexique)
19h00: Restaurant Le Sextant, 875, St-Pierre
Sousper de la poésie, inv. F. Arbelaz (Colombie), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)
20h30: Bar l'Odyssée, 1198, Champfour
Poésie-performance, inv. Alberto Kurapel (Chili) Prix: 5 \$ + frais, Réservations: SPECTA 819-380-9797 entre 11 et 18 hres.
21h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. G. Marchamps (Québec), G. Goffette (Belgique), H. Chasson (Acadie), G. Hons (Belgique), S.E. Wolfgang (Autriche), P. Savio (Manitoba)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. C. Esteban (France), R. Dixon (Ontario), D. Dargis (Québec), N. Moregon (Cuba), M.A. Campos (Mexique)

LUNDI 1 OCTOBRE

12h00: Cafétéria, 3351, boul. des Forges
Poésie à l'U.Q.T.R., inv. C. Esteban (France), N. Moregon (Cuba), G. Goffette (Belgique), L. Schachter (Luxembourg), J.P. Daoust (Québec)
20h30: Centre Social CEGEP, 3175, Laviolette
Ballet en vente à l'entrée
Poésie ouverte, inv. C. Esteban (France), J. Sologuren (Pérou), S.E. Wolfgang (Autriche), H. Chasson (Acadie), G. Goffette (Belgique), G. Miron (Québec), Prix: 2 \$

20h30: Bar l'Odyssée, 1198, Champfour
Spectacle de Geneviève Letarte, Prix: 95 \$ + frais, Réservations: SPECTA 819-380-9797 entre 11 et 18 hres

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. M.A. Campos (Mexique), J.P. Daoust (Québec), M. Latif-Ghattas (Égypte), M. Chapaz (Suisse), D. Boucher (Québec)
23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. G. Hons (Belgique), H. Chasson (Acadie), A.L. Sall (Sénégal), F. Charron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

6^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

TROIS-RIVIÈRES

DU 30 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 1990

INFORMATIONS: 819-379-9813

MARDI 2 OCTOBRE

12h00: Cafétéria, 3351, boul. des Forges
Poésie à l'U.Q.T.R., inv. L. Dubost (France), G. Hons (Belgique), H. Chasson (Acadie), M. Latif-Ghattas (Égypte)
12h00: Café Mozart, 324, Bonaventure
Dîner de la poésie, inv. L. Schachter (Luxembourg), F. Arbelaz (Colombie), G. Hons (Belgique), M.A. Campos (Mexique)
12h00: Brasserie le Golem, 1140, boul. des Récollets
Sport et poésie, inv. Bernard Pozzer et Michel Albert
15h00: Restaurant du Parc Portuaire
Café et poésie, inv. C. Esteban (France), H. Chasson (Acadie), S.E. Wolfgang (Autriche), P. Savio (Manitoba)
17h00: Centre Culturel, Place de l'Hôtel de Ville
Ouverture officielle: Remise du Grand Prix de Poésie de la Fondation Les Forges à François Charron. Remise des prix de poésie: Alphonse Piché. Vernissage des livres d'art des Éditions du Pôle. Vernissage de l'exposition Au cru du vent du Musée d'Art de Joliette. Lancement des Ecrits des Forges

19h00: Restaurant l'Artois, 1392, Hart
Sousper de la poésie, inv. G. Miron (Québec), G. Hons (Belgique), L. Dubost (France), D. Boucher (Québec), L. Schachter (Luxembourg)

20h30: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Vernissage: Toiles: Martial Després, Textes: Michel Plamondon

20h30: Centre Social CEGEP, 3175, Laviolette
Ballet en vente à l'entrée
Poésie ouverte, inv. C. Esteban (France), J. Sologuren (Pérou), S.E. Wolfgang (Autriche), H. Chasson (Acadie), G. Goffette (Belgique), G. Miron (Québec), Prix: 2 \$

20h30: Bar l'Odyssée, 1198, Champfour
Spectacle de Geneviève Letarte, Prix: 95 \$ + frais, Réservations: SPECTA 819-380-9797 entre 11 et 18 hres

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. M.A. Campos (Mexique), J.P. Daoust (Québec), M. Latif-Ghattas (Égypte), M. Chapaz (Suisse), D. Boucher (Québec)
23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. G. Hons (Belgique), H. Chasson (Acadie), A.L. Sall (Sénégal), F. Charron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

MERCREDI 3 OCTOBRE

12h00: Cafétéria, 3351, boul. des Forges
Poésie à l'U.Q.T.R., inv. M. Chapaz (Suisse), S.E. Wolfgang (Autriche), J. Sologuren (Pérou), P. Savio (Manitoba)
12h00: Café Mozart, 324, Bonaventure
Dîner de la poésie, inv. L. Schachter (Luxembourg), F. Arbelaz (Colombie), G. Hons (Belgique), M.A. Campos (Mexique)
12h00: Brasserie le Golem, 1140, boul. des Récollets
Sport et poésie, inv. Bernard Pozzer et Michel Albert
15h00: Restaurant du Parc Portuaire
Café et poésie, inv. C. Esteban (France), H. Chasson (Acadie), S.E. Wolfgang (Autriche), P. Savio (Manitoba)
17h00: Centre Culturel, Place de l'Hôtel de Ville
Ouverture officielle: Remise du Grand Prix de Poésie de la Fondation Les Forges à François Charron. Remise des prix de poésie: Alphonse Piché. Vernissage des livres d'art des Éditions du Pôle. Vernissage de l'exposition Au cru du vent du Musée d'Art de Joliette. Lancement des Ecrits des Forges

19h00: Restaurant l'Artois, 1392, Hart
Sousper de la poésie, inv. G. Miron (Québec), G. Hons (Belgique), L. Dubost (France), D. Boucher (Québec), L. Schachter (Luxembourg)

20h30: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Vernissage: Toiles: Martial Després, Textes: Michel Plamondon

20h30: Centre Social CEGEP, 3175, Laviolette
Ballet en vente à l'entrée
Poésie ouverte, inv. C. Esteban (France), J. Sologuren (Pérou), S.E. Wolfgang (Autriche), H. Chasson (Acadie), G. Goffette (Belgique), G. Miron (Québec), Prix: 2 \$

20h30: Bar l'Odyssée, 1198, Champfour
Spectacle de Geneviève Letarte, Prix: 95 \$ + frais, Réservations: SPECTA 819-380-9797 entre 11 et 18 hres

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. M.A. Campos (Mexique), J.P. Daoust (Québec), M. Latif-Ghattas (Égypte), M. Chapaz (Suisse), D. Boucher (Québec)
23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. G. Hons (Belgique), H. Chasson (Acadie), A.L. Sall (Sénégal), F. Charron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. F. Arbelaz (Colombie), L. Schachter (Luxembourg), N. Moregon (Cuba), A.L. Sall (Sénégal), M. Latif-Ghattas (Égypte)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. J. Sologuren (Pérou), G. Goffette (Belgique), L. Dubost (France), G. Miron (Québec)

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. S.E. Wolfgang (Autriche), M. Latif-Ghattas (Égypte), H. Chasson (Acadie), P. Savio (Manitoba), D. Boucher (Québec), M. Chapaz (Suisse)

JEUDI 4 OCTOBRE

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel
12h00: Cafétéria, 3351, boul. des Forges
Poésie à l'U.Q.T.R., inv. D. Boucher (Québec), F. Charron (Québec), A.L. Sall (Sénégal), M.A. Campos (Mexique)
12h00: Café Mozart, 324, Bonaventure
Dîner de la poésie, inv. G. Goffette (Belgique), P. Savio (Manitoba), L. Dubost (France)
12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

12h00: Collège LaFleche, Poésie Monique Juteau, Salle de cours, 1687, boul. du Carmel

19h00: Restaurant Le Sextant, 875, St-Pierre
Sousper de la poésie, inv. S.E. Wolfgang (Autriche), F. Charron (Québec), H. Chasson (Acadie)

20h30: Salle Ludger Duvernay, U.Q.T.R., 3351, boul. des Forges
Cosmos et poésie, Conférence de Hubert Reeves

20h30: Centre Culturel, Place Hôtel de Ville
Spectacle, Troupe Hydra (Chili), Prix: 8 \$ + frais, Réservations: SPECTA 819-380-9797 entre 11 et 18 hres

22h00: Café-Galerie l'Embuscade, 1571, Badoeux
Poésie ouverte, inv. R. Dixon (Ontario), G. Hons (Belgique), C. Beausoleil (Québec), M.A. Campos (Mexique), B. Pozzer (Québec), H. Chasson (Acadie), Il y aura lancement de la revue Livres Urbaines #19. Ce numéro contient des poèmes de H. Chasson et Federico Garcia Lorca

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. R. Dixon (Ontario), G. Hons (Belgique), C. Beausoleil (Québec), M.A. Campos (Mexique), B. Pozzer (Québec), H. Chasson (Acadie), Il y aura lancement de la revue Livres Urbaines #19. Ce numéro contient des poèmes de H. Chasson et Federico Garcia Lorca

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. R. Dixon (Ontario), G. Hons (Belgique), C. Beausoleil (Québec), M.A. Campos (Mexique), B. Pozzer (Québec), H. Chasson (Acadie), Il y aura lancement de la revue Livres Urbaines #19. Ce numéro contient des poèmes de H. Chasson et Federico Garcia Lorca

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. R. Dixon (Ontario), G. Hons (Belgique), C. Beausoleil (Québec), M.A. Campos (Mexique), B. Pozzer (Québec), H. Chasson (Acadie), Il y aura lancement de la revue Livres Urbaines #19. Ce numéro contient des poèmes de H. Chasson et Federico Garcia Lorca

23h00: Café-Bar Le Zénob, 171, Bonaventure
Poésie ouverte, inv. R. Dixon (Ontario), G. Hons (Belgique), C. Beausoleil (Québec), M.A. Campos (Mexique), B. Pozzer (Québec), H. Chasson (Acadie), Il y aura lancement de la revue Livres Urb

ÉDITORIAL

Un bon jugement sur le fouillis

IL Y A maintenant vingt-quatre ans, le temps pour deux générations de traverser l'école primaire et secondaire, que la configuration des commissions scolaires de l'île de Montréal occupe et défait les législateurs, et approvisionne les gens de robe. La logique et la clarté ont failli prévaloir dès le début, en 1966, quand la célèbre Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec, la Commission Parent, proposa d'instaurer à Montréal des « commissions scolaires unifiées » : une autorité scolaire pour un territoire, administrant divers types d'écoles, catholiques ou protestantes, françaises ou anglaises.

Ce beau cartésianisme n'a pas fait long feu. Le Québec entrainait alors en période d'ébullition politique, et les guerres de langues et de religions allaient entraîner la « restructuration scolaire » dans un cafouillis de deux décennies. Sauf en 1972, avec la création du Conseil scolaire de l'île de Montréal, et le regroupement des commissions existantes en huit entités — six catholiques et deux protestantes — le dossier est resté au point mort.

Mais la vie, elle, passait. En moins de vingt ans, la population scolaire de l'île de Montréal a chuté de moitié, de quel que 400 000 élèves à environ 200 000 aujourd'hui, démographie et fuite vers les banlieues aidant. La farouche religiosité de la plus grande commission scolaire au Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal, a poussé vers les écoles protestantes des vagues successives de Néo-Québécois que la loi 101 obligeait à s'instruire en français. Dominé par la majorité anglophone, le système protestant s'est développé en pratique comme un environnement bilingue particulièrement attirant, on le comprend, pour les nouveaux venus. La majorité francophone a donc raté l'occasion de se responsabiliser pleinement quant à son devoir d'intégration. L'organisation scolaire elle-même en souffre, toutes langues et religions confondues. Les plus petites commissions catholiques ne comptent plus, par exemple, qu'une poignée d'anglophones et ont toutes les misères à leur offrir des services pédagogiques décentes. Les francophones, en se multipliant dans le système protestant, taxent au maximum les ressources et locaux qu'on veut bien leur consentir. Bref, on aura beau dire que les structures ont ordinairement peu à voir avec la qualité de l'éducation, à Montréal c'est faux. Elles étouffent, bloquent, alourdissent, paralysent, et enveniment des relations communautaires déjà fragiles, pour dire le moins. Tous les problèmes du Québec contemporain traversent ce paysage, et aucun n'y trouve de solution.

Le jugement qu'a rendu cette semaine la Cour d'appel du Québec ouvre enfin une éclaircie. Il y a une dizaine d'années, maintenant, qu'un consensus réel s'est fait autour d'une division des commissions scolaires selon la langue plutôt que la religion. Même la hiérar-

chie catholique, longtemps farouche dans ses retranchements, ne s'y oppose plus vraiment. Mais quelques assésés, qui ont autant de goût pour le pouvoir que pour la religion, s'abritent derrière les protections que la constitution canadienne pourrait avoir contenues en 1867. Premier à légiférer une division linguistique, le gouvernement du Parti québécois avait refusé d'en référer directement aux tribunaux, avant de mettre la réforme en oeuvre. Résultat, une cour inférieure l'a vite débouté et il a fallu attendre encore quatre ans, jus-

La Cour d'appel ouvre une éclaircie, mais la bataille continue

qu'en 1988, pour que le présent gouvernement adopte sa propre réforme du même type et demande l'examen des tribunaux qui viennent enfin, dans une pénultième étape, de lui donner raison.

Ce jugement majeur, comme l'a souligné hier en analyse notre collègue Jean-Pierre Proulx, va encore plus loin que ce que le ministre, M. Claude Ryan, avait prévu dans sa loi 107. Celle-ci instaurait une division linguistique des commissions à travers tout le Québec, mais protégeait la CÉCM et la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CÉPGM) existantes à la Confédération, tout en donnant au ministre le pouvoir de réduire éventuellement leur territoire. Le jugement affirme que le ministre peut même les supprimer, pourvu qu'il aménage pleinement l'exercice du « droit à la dissidence », effectivement clairement reconnu aux deux minorités confessionnelles, au moment de la Confédération. C'est ce droit qui est protégé, dit majoritairement la Cour, et non pas le mécanisme précis qui l'incarne, donc les commissions scolaires elles-mêmes.

Le jugement a été bien accueilli dans les milieux anglophones, dont plusieurs préfèrent depuis longtemps des commissions linguistiques à la cacophonie actuelle (d'autant que les commissions protestantes, qu'ils dominaient, risquent de devenir majoritairement francophones, par l'effet combiné de l'immigration et de la loi 101). Si on s'accrochait encore au régime protestant, c'est qu'il permettait aux anglophones un large contrôle de leurs propres écoles. Un jugement de la Cour suprême, rendu en mars dernier en vertu de la constitution de 1982, leur garantit désormais assez solidement ce contrôle en tant que communauté linguistique. L'étiquette religieuse perd son utilité et la plupart sont prêts à la passer par dessus bord.

Sauf un dernier carré de résistants qui, chez les catholiques de la CÉCM comme chez les protestants, voit son pouvoir s'effriter dans la transition vers les commissions linguistiques. Et il est loin d'être certain que la Cour suprême, devant une jurisprudence contradictoire, ne leur donnera pas raison.

Ce serait, évidemment, tomber de Charybde en Scylla. Si le plus haut tribunal devait autoriser la formation de commissions linguistiques, mais protéger la CÉCM et la CÉPGM, on pourrait retrouver quatre sortes de structures scolaires superposées sur le même territoire déjà dégarni d'enfants, et il vaudrait peut-être mieux renoncer à tout jamais à une réforme. On peut par ailleurs se rattacher à l'espoir que la Cour suprême, comme elle l'a montré dans des jugements touchant la situation des minorités francophones hors Québec, aura une propension à juger moins de façon littérale que de façon évolutive, soucieuse aussi du possible et du faisable.

Quoi qu'il en soit, le problème reste entier pour deux ans encore, et le fouillis aussi. Certains suggèrent au ministre de prévoir le coup — au cas où la CÉCM et la CÉPGM devraient rester intactes — et de commencer immédiatement à négocier avec Ottawa un amendement constitutionnel qui nous libérerait du carcan de 1867. Cet amendement mettrait fin au régime constitutionnel d'exception qui prévaut pour le système scolaire de Montréal et Québec. Comme il ne toucherait que le Québec, il pourrait être négocié entre la province et Ottawa, sans séance à onze. Mais c'est une route semée d'embûches, même si le premier ministre, M. Bourassa l'a évoquée théoriquement depuis la mort des échecs du lac Meech. Quand une commission québécoise s'appête à se demander s'il n'y a pas lieu de rompre avec le Canada, il est peut-être hasardeux d'aller conclure des ententes grâce à la formule d'amendement d'une constitution que le Québec n'a pas signée. On n'en est pas, par ailleurs, à une incongruité près dans ce malheureux dossier.

En attendant, il revient aux Montréalais, qui se désintéressent habituellement de la chose scolaire, de sortir de leur léthargie et de profiter des élections scolaires de novembre pour en finir avec le régime intégriste qui gouverne la CÉCM avec 10 % des suffrages, et qui bloque toute évolution. Certes, cela ne stoppera pas la contestation qui monte maintenant vers la Cour suprême. Mais il est bon qu'elle cesse de s'appuyer sur les moyens puissants que fournit une grande organisation comme la CÉCM. Et il est bon aussi que se manifeste la réprobation publique pour ce sabotage constant d'une solution parfaitement raisonnable à des problèmes aigus. S'il faut être patient encore deux ans avant le dernier jugement, chacun a le devoir de poser d'ores et déjà le sien.

LISE BISSONNETTE



LE MONDE

BLOC-NOTES

L'irresponsabilité des libéraux fédéraux

SI L'ATTITUDE que les libéraux de Jean Chrétien ont adopté vis-à-vis de la TPS préfigure leur vision du Canada de demain, ce grand pays n'a pas fini de s'enfoncer dans les peuplées.

Au lieu de chercher à améliorer une mesure fiscale dont la nécessité ne fait plus de doute et sur laquelle les électeurs ont eu l'occasion de se prononcer lors du dernier scrutin, l'opposition libérale a préféré engager une lutte à outrance contre un gouvernement vacillant, qu'elle souhaiterait envoyer au tapis dans l'espoir de remonter sa cote de popularité, elle aussi en baisse.

C'est la victoire de la mesquinerie sur l'intérêt général. Et ce n'est pas ainsi qu'on refait un pays en période de crise.

Il est vrai que la TPS a suscité beaucoup de critiques. Mais, à y regarder de plus près, la plupart d'entre elles évitent de s'attaquer aux principes et aux objectifs fondamentaux de cette taxe et se gardaient bien de proposer des solutions de rechange crédibles. Elles concernaient le plus souvent les effets qu'entraînerait la TPS sur certaines catégories de consommateurs et les secteurs d'activités désormais soumis à la nouvelle taxe, en omettant toutefois de considérer ses avantages incontestables sur le régime actuel.

Il est vrai aussi que le gouvernement fédéral aurait pu éviter une grande part de la confusion qui persiste dans l'opinion publique s'il s'était donné la peine d'expliquer clairement, et simplement, le sens et la portée de sa réforme. Trois ans et demi après la publication du premier document sur la TPS, bien peu de gens comprennent la différence entre la taxe actuelle et le nouvel impôt qui doit entrer en vigueur en janvier. Le gouvernement Mulroney s'est poussé lui-même dans cette mare d'embrouillamini que les libéraux se plaisent maintenant à agiter.

Pourtant ces libéraux avaient une belle occasion de dépasser le

grenouillage et de servir les intérêts de la population. Car l'implantation de la TPS « pénalisera » certains secteurs de l'économie, alors que d'autres en tireront profit — parce qu'ils sont désavantagés par le régime actuel. Il n'est donc pas étonnant de voir des groupes se lever pour exiger, ou d'être exemptés de la taxe, ou de bénéficier de mesures compensatoires. Ici au Québec, les secteurs autrefois libérés de l'impôt à la consommation, tels le vêtement, le meuble et l'édition, ont réclamé des gouvernements qu'ils leur accordent une attention spéciale.

On comprend mal que les libéraux fédéraux n'aient pas cherché à modifier le projet conservateur, d'autant que le premier ministre Mulroney a laissé entendre qu'il était ouvert à des propositions. Même s'il ne s'agissait finalement que d'une manœuvre politique de la part des conservateurs, les libéraux auraient pu exploiter le mouvement d'opposition à la TPS qui continue à se manifester un peu partout à travers le Canada. Ils pouvaient s'amasser du capital politique à bon marché.

Mais les troupes libérales et leur chef ont opté pour la petite politique, celle qui est train de miner les assises de ce pays.

Les libéraux fédéraux se trompent d'époque. Il serait temps qu'ils ajustent leurs pendules. Le Canada de Pierre Elliott Trudeau n'existe plus. La réforme fiscale et la TPS font partie de ces changements de fond indispensables que le gouvernement fédéral se devait de mettre de l'avant pour renforcer l'économie canadienne.

Si l'obstination libérale au Sénat se poursuit, le premier ministre Mulroney doit mettre à exécution sa menace de recourir à une clause spéciale de la Constitution pour obtenir une majorité conservatrice à la Chambre haute.

ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

Dois-je témoigner comme fausse Indienne ?

JEUNE j'ai été mini-vedette à Guybourg, à Hochelaga et à l'école Stadacona. On m'appelait « Sauvagesse » à cause de ma timidité et de mon apparence physique. Au pensionnat d'Hochelaga, une religieuse française m'appelait « Sauvageonne ». Au travail, entourée de plusieurs compagnons européens, le plus près me disait « sauvagesse ». À tort, j'en étais insultée. Ayant pris l'accent et le vocabulaire européen, je passe maintenant pour une française.

Comme « fausse Indienne » je sympathise beaucoup avec les premiers résidents d'Amérique. Ils sont les dépossédés, les vaincus. Nous, Québécois, nous sommes les vainqueurs, vaincus.

Je veux rendre hommage à M. Ciaccia qui a déclaré que nous montrons que nous avions montré au reste du monde une nouvelle façon d'envisager le frère « ennemi ».

Léonle Gervais
Outremont, le 19 septembre.

Quinze cents sur chaque dollar dépensé

POUR LE consommateur, la TPS équivaut à un dollar dévalué. À vrai dire, mon dollar gardera sa pleine valeur seulement s'il reste dans ma poche ou dans mon compte en banque. Mais, aussitôt que je ferai le geste de dépenser ce dollar, la TPS fédérale-provinciale viendra me soutirer un 15 cents supplémentaires. En réalité, je vais déboursier 1,15 \$ pour un produit ou un service valant juste 1 \$. En somme, je perds 15 cents ou 15 % sur chaque dollar dépensé, car la TPS s'appliquera presque à tous les produits ou les services de consommation.

La TPS a donc le même effet que la dévaluation monétaire, mais seulement pour les dollars-consommation. Les billets qui rouillent dans une banque ne sont pas touchés par la nouvelle taxe. Par conséquent, contrairement à la dévaluation, la TPS ne provoque pas de panique chez l'épargnant et sur les marchés financiers.

Voilà pourquoi la TPS ait reçu la bénédiction du pouvoir politique et économique. Pour eux, la TPS est un moindre mal. Dans le sens que la colère des gens à l'égard de la TPS est préférable à une crise de confiance face à la monnaie. Cela serait néfaste pour le statut quo politique et économique. Donc trop cher. Vaut mieux alors permettre aux épargnants de maintenir plus ou moins leur pouvoir d'achat grâce au taux d'intérêts. Quant aux autres, la perte nette sera plus ou

moins de 15 % sur chaque dollar dépensé. Tout cela pour maîtriser le déficit budgétaire de nos deux paliers de gouvernement.

Pendant ce temps, ceux-ci dépensent notre argent d'une façon qui surprend chaque année le vérificateur général.

En retour de quoi ? Qui paie pour cette mauvaise gestion des avoirs de l'État et cette magouille politico-financière ?

Léo Faucher
Montréal, le 15 septembre.

La souveraineté mohawk, une question de maturité

AU MOMENT où le Québec parle comme jamais de souveraineté, voilà que soudainement un tout petit peuple à l'intérieur de son territoire la revendique pour lui-même. Ces aspirations à la souveraineté, tant chez les Mohawks que chez les Québécois, nous amènent à supposer une égale capacité d'en assumer toutes les conséquences, mais qu'en est-il réellement ?

À la lumière de la crise autochtone, il apparaît évident que le peuple mohawk est incapable d'assumer les conséquences politiques, économiques, sociales et technologiques (compétences) qu'une souveraineté pleine et entière requiert.

Dans leur entêtement, certains autochtones ne s'aperçoivent pas que leurs prétentions à la souveraineté peuvent constituer en

elles-mêmes une véritable menace anarchisante. À cet égard, la domination des Warriors sur les élites politiques mohawks pourrait annoncer le pire tant pour les autochtones eux-mêmes que pour leurs voisins non autochtones, advenant une accession du peuple mohawk à la souveraineté.

Il faudrait aussi que les Mohawks comprennent qu'on ne se développe pas par le commerce de l'argent facile comme celui de la contrebande de cigarettes et des casinos. Le développement réel des sociétés autochtones ne pourra se faire qu'en symbiose avec la civilisation dite « blanche ».

On doit même supposer qu'à l'échelle de la planète, beaucoup de peuples n'accéderont jamais à la souveraineté tant qu'ils n'auront pas la maturité collective nécessaire pour se donner une autonomie politique réelle.

En ce sens, la crise autochtone aura démontré une certaine vulnérabilité des élites politiques québécoises et un manque d'attitudes « souveraines » chez celles-ci. Est-ce un signe du destin ?

Michel Gaudette
Trois-Rivières, le 20 septembre.

La dialectique des loups et de l'agneau

À LIRE l'éditorial d'Albert Juneau (« La fin de la deuxième guerre », LE DEVOIR du 15 septembre), on croit rêver. Quoi ! c'est dans LE DEVOIR, créé en 1910 pour être le champion du nationalisme canadien-français, qu'on peut lire en 1990 : « Les nationalismes qui ont [...] été à l'origine de la dernière grande guerre » ? On a dit la même chose, entre les deux guerres, au sujet de la première. Slaves du sud, Polonais, Juifs d'Europe centrale, Tchèques et autres Ruthènes sont coupables d'avoir existé. D'avoir, ou de n'avoir pas, résisté à l'oppression ; de toute façon ils avaient tort. Quand on est puissant (Britannique, Français, Allemand, Russe, Austro-hongrois), on a du patriotisme, et c'est une vertu. Quand on est minoritaire on est nationaliste, et on a tort. On cause la guerre. Si on est canadien-français (permettez à un Ontariois de tenir à cette épithète), on brise la Confédération.

Bientôt un vaste conflit va peut-être éclater au Moyen-Orient. Les vertueuses grandes puissances se garderont bien de dire que ce sera à cause du pétrole et des dollars. Mais il est certain qu'on en blâmera les Palestiniens, coupables d'être persécutés et de ne pas être encore tous morts.

C'est toujours la dialectique des loups et de l'agneau.

Paul de Bellefeuille
Ottawa, le 19 septembre.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur
Albert Juneau
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette
Jacques Chabot
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

LIBRE OPINION

Les risques sectoriels de la TPS

Ghislain Dufour

PLUSIEURS secteurs de l'activité économique ont réagi très négativement à l'annonce récente, par le gouvernement du Québec, qu'ils seront bientôt assujettis à la taxe de vente provinciale et, dans un an, à la TPS québécoise.

Leurs porte-parole ont fait valoir les risques économiques que représente la TPS pour certains secteurs et ont demandé au gouvernement de les en exempter.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), très favorable à la TPS, est très sensible à cet appel lancé par un certain nombre de secteurs afin que le législateur examine très soigneusement les demandes d'exemptions sectorielles qui lui sont faites.

En effet, même s'il a toujours appuyé le principe de la TPS, affirmant que l'actuelle taxe fédérale est inéquitable, inefficace, désuète et qu'elle doit être remplacée, le CPQ a toujours reconnu que certains secteurs auront plus de difficulté à composer avec la nouvelle taxe de vente.

Bien plus, tant à Ottawa qu'à Québec, le CPQ a toujours exprimé son désaccord avec l'addition d'une taxe là où, de ce fait, nous ne serions absolument plus concurrentiels.

Le CPQ soutient en effet que la baisse de compétitivité ou la perte d'emplois ne saurait être pour les coffres de l'État des solutions de rechange valables à la situation actuelle : le taux de taxe zéro devrait donc être parfois envisagé pour certains secteurs économiques, si l'on juge qu'ils seront nettement pénalisés par

l'instauration d'une TPS.

D'ailleurs, une taxe zéro n'est pas synonyme d'exemption définitive pour un secteur d'activité particulier. Une telle méthode permet à une industrie de s'ajuster au nouveau contexte tout en laissant la prérogative au gouvernement de lui imposer la TPS lorsqu'elle a surmonté ses difficultés.

Même si le CPQ est bien conscient de la difficulté politique d'effectuer de tels choix et des pressions auxquelles sera soumis le gouvernement, il n'en croit pas moins que l'objectif global d'une réforme fiscale doit être de stimuler l'économie et non d'en pénaliser ses meilleurs éléments. D'ailleurs, les nombreuses exemptions consenties à ce jour, alors qu'en principe l'assiette de la taxe aurait dû être la plus large possible et qu'il aurait fallu à cet égard faire montre de beaucoup de courage politique, justifient aujourd'hui d'en envisager d'autres le cas échéant.

Lors d'une récente émission consacrée à ce dossier sur les ondes de Radio-Québec, le porte-parole du ministre et sous-ministre des Finances a d'ailleurs été très clair à cet égard : le ministère n'est pas fermé à un certain nombre d'exemptions si on lui fait la preuve que la TPS serait trop pénalisante pour certains secteurs.

Nous encourageons ces secteurs à profiter de cette ouverture gouvernementale : ils s'inscriront alors dans le cheminement que le CPQ a proposé et toujours défendu.

L'AUTEUR est président du Conseil du patronat du Québec.